

**OFIS SECURITY SYSTEMS**

**Kello VISIOX7**

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité

Tel: 01 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle  
BZV : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

# LA SEMAINE AFRICAINE



[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3630 du Vendredi 30 Septembre 2016 - 65<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Onudi (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel)

**Harmoniser les textes réglementaires de la sous-région, pour développer le secteur privé en Afrique centrale**  
(P.8)

Situation dans le département du Pool

**Blaise Bakoua appelle les jeunes à tourner, définitivement, le dos à la violence**  
(P.3)

Libres propos

**L'unité nationale, plus que jamais nécessaire pour mieux vivre ensemble!**

Par M<sup>r</sup> Omer Malonga, avocat et notaire.  
(P.10)

Département du Pool

**Les groupes armés nsiloulou passent aux attaques terroristes!**

*Une ambulance mitraillée, puis incendiée avec des blessés, au village Siassia (Page 3)*

P.s.c (Programme de Santé Communautaire)

**Encore un nouveau bloc opératoire high tech pour la prise en charge des patients**

*Le camion du bloc opératoire mobile dont le P.s.c est doté.*

(P.5)



6<sup>e</sup> session du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire

**Désormais, toute construction d'ouvrage soumise à la délivrance d'un permis de construire**  
(P.10)

C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication)

**Le renouvellement du bureau s'est fait dans un climat de tension**

*Philippe Mvouo, président du C.s.l.c, devrait s'atteler à recréer la confiance entre haut-conseillers. (P.6)*



**OKEN PALACE HOTEL**  
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !  
A partir de 25.000 Fcfa

**OKEN PALACE HOTEL**

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.  
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

## SCORE CONGO

Société ANONYME

Capital : 3.000.000.000 Francs CFA

Boulevard Général Charles DE GAULE

RCCM BRAZZAVILLE CG/BZV/ 14 B 4820 (Ancien RC BZV 03 B 1636) - B.P : 2495 ; Pointe-Noire  
REPUBLIQUE DU CONGO

### AVIS D'ANNONCE LEGALE

Par décision ordinaire en date du trente juin deux mil seize, les actionnaires de la Société SCORE CONGO, lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2013, ont décidé de renouveler le mandat de l'Administrateur, Monsieur Adnan HOUDROUGE ainsi que son mandat de Président du Conseil d'Administration pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de 2021.

*Pour avis*

**J2S CABINET CONSEIL**

**Jeannine SAGHI SANA TOMA  
CONSEIL FISCAL AGREE CEMAC  
CF N° 054**

## CITY SPORT CONGO

Société A Responsabilité Limitée

Capital : 208.000.000 Francs CFA

RCCM CG /PNR/08 B 636 (ancien RC 08 B 431)

Boulevard Général Charles DE GAULE

B.P : 1768 ; Pointe-Noire

REPUBLIQUE DU CONGO

### AVIS D'ANNONCE LEGALE

Par décision ordinaire en date du trente juin deux mil seize, les associés ont décidé :

- D'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- D'affecter le résultat positif de l'exercice à la dotation légale et au compte de report à nouveau ;
- De renouveler le mandat du gérant, Monsieur Henri Pierre BAGDADY pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de 2017.

*Pour avis*

**Jeannine SAGHI SANA TOMA  
CONSEIL FISCAL AGREE CEMAC  
J2S CABINET CONSEIL  
Sis à Pointe-Noire, Av M. N'GOUABI**

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'ACTION  
HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**Institut National du Travail Social**  
BP 545 – Tél 06 403 13 72/ 05 631 26 05  
E-mail : intscongo@gmail.com  
Brazzaville

#### COMMUNIQUE

Concours d'entrée à l'Institut National du Travail Social  
=====

L'Institut National du Travail Social (INTS), annonce l'ouverture de son prochain concours d'entrée à Brazzaville pour une formation de 3 ans, dans les métiers suivants :

- Assistant de service de social
- Educateur spécialisé
- Animateur de développement social local

Voici les conditions à remplir pour participer audit concours :

- Etre de nationalité congolaise ;
- Etre âgé entre 18 et 22 ans ;
- Etre titulaire d'un baccalauréat (toutes séries confondues);

#### Composition du dossier au concours :

- Une demande manuscrite adressée au directeur général de l'INTS ;
- Une copie du diplôme (ou une copie d'attestation) légalisée du baccalauréat
- Un certificat de nationalité ;
- Une enveloppe kaki format A4 ;
- Une chemise cartonnée ;
- Une somme de 10.000 frs CFA non remboursable pour les frais d'inscription au concours
- 2 cartes photos d'identité en couleur.

Lieu de dépôt du dossier : Institut National du travail Social (Secrétariat du concours) :  
- 03 Avenue des 3 francs (ex Guynemer), à côté du CEG les 3 glorieuses à Bacongo.  
- Arrêt de bus : virage

#### NB :

- Les inscriptions seront impérativement closes le 14 Octobre 2016 à 16 heures
- La date du concours est fixée au 23 octobre 2016.
- Lieu du concours : Brazzaville.

Pour de plus amples informations, appelez aux numéros suivants:  
06 403 13 72/ 05 631 26 05/05 547 06 54

#### INSTITUTION SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU

Etablissement scolaire privé

PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE-INTERNAT

00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07

www.institution-st-francois-dassise.com/ISFA/



« Demain se prépare aujourd'hui »



**L'INSTITUTION SAINT FRANCOIS D'ASSISE  
A DEBUTE LES COURS DEPUIS LE LUNDI 12 SEPTEMBRE 2016  
NOUS DISPOSONS ENCORE DE PLACES DISPONIBLES  
POUR TOUS LES NIVEAUX**

#### INSTITUTION SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU

Etablissement scolaire privé

PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE-INTERNAT

00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07

www.institution-st-francois-dassise.com/ISFA/



« Demain se prépare aujourd'hui »



#### PROCEDURE D'ACCUEIL

L'Institution accueille tous les candidats jusqu'au 15 octobre 2016, date limite d'intégration, et leurs fait passer les tests s'ils le souhaitent le jour même de leur accueil. Des périodes de rattrapage des cours sont prévus pour tous les élèves admis en retard.

Département du Pool

# Les groupes armés nsiloulou passent aux attaques terroristes!

**Le Congo victime de terrorisme de la part des groupes ninjas! Cela ne fait l'ombre d'aucun doute. Une ambulance transportant des blessés d'une précédente attaque des bandits nsiloulou a été mitraillée, dans la nuit du mercredi 28 septembre dernier, sur la route nationale n°1, à hauteur du village Siassia, avant d'être, tout simplement, incendiée, avec les deux blessés qu'elle transportait. Un camion militaire assurant la sécurité de l'ambulance a été aussi mitraillé. Bilan: deux morts et cinq blessés, parmi les militaires.**

**B**oko Haram sévit-il dans le Pool, au Congo-Brazzaville? C'est le moins qu'on puisse dire, au regard des actes terroristes d'une barbarie inouïe, perpétrés par des groupes armés, constitués de nsiloulou, adeptes du pasteur Ntumi. En tout cas, rien ne différencie plus ses adeptes et ceux d'Abubakar Shekau, le leader du tristement célèbre groupe terroriste Boko Haram, au Nigeria. Depuis l'attaque des militaires assurant la sécurité de la base-vie d'une société chinoise à Mangola, un village du district de Mindouli (département du Pool), situé sur la route lourde Pointe-Noire/Brazzaville, dans la nuit du jeudi 22 septembre dernier, attaque ayant fait deux morts et quatre blessés parmi les militaires, les groupes armés se réclamant du pasteur Ntumi ont opté pour le terrorisme. Coup sur coup, ils ont frappé, mercredi 28 septembre dernier, sur la route nationale n°1, un bus et une ambulance et s'en prennent, maintenant, aux populations civiles, dans les villages. En effet, un bus de type Toyota Coaster, avec plus de 35 passagers à bord, revenant de Kinkala, chef-lieu du département du Pool, pour Brazzaville, a été mitraillé, mercredi 28 septembre dernier, vers 17h30, à hauteur du village Voula, par un groupe de 6 nsiloulou armés, dont un, selon des témoignages, parlait la langue gângala, et les autres, lari, ayant un accoutrement de gens vivant en forêt. Ils exigeaient de l'argent et ont tiré à bout portant, dans les pieds, aux passagers qui ne voulaient pas se soumettre. Les passagers ont passé quelques moments de terreur. Les bandits armés ont brûlé le bus, avant de prendre la fuite. Deux blessés graves, ne pouvant sortir du bus, y ont été brûlés. Le téléphone mobile a fonctionné et a permis de sauver des vies. Grâce au téléphone portable, en effet, l'information de l'attaque est vite arrivée auprès des autorités locales de Kinkala. Des militaires ont été envoyés sur le lieu. Mais, les terroristes s'étaient déjà volatilisés dans la nature. Les militaires ont pu secourir une dizaine de blessés, dont le chauffeur et les autres passagers. Quatre blessés ont été transportés à l'Hôpital de base de Kinkala et les autres, à l'Hôpital militaire Pierre Mobengo de Brazzaville.

Le drame ne s'arrête pas là. La nuit, à Kinkala, un cortège est formé, pour évacuer deux malades à Brazzaville. Arrivé à hauteur du village Siassia, l'ambulance transportant les malades est mitraillée, tout comme le camion militaire qui suivait. Les terroristes ont, ensuite, incendié l'ambulance, avec les deux malades à l'intérieur. Cela se passe dans le Pool. Deux militaires sont tués sur-le-champ, tandis que cinq autres sont blessés et ramenés à Kinkala. A l'heure où nous mettons sous presse, les transporteurs en commun desservant la route nationale

Brazzaville-Kinkala se sont mis en grève, pour protester contre l'insécurité régnant, désormais, sur cette route. A Kinkala, les veillées mortuaires se sont multipliées, chez les familles ayant perdu les leurs dans ces drames. Rappelons que le week-end dernier, ce sont deux véhicules qui avaient été attaqués et incendiés, à hauteur du village Nzinzi, dans le district de Mindouli, sur la route lourde Pointe-Noire/Brazzaville. L'un des véhicules appartenait à un sous-préfet de Madingou. Le village Nzinzi est situé non loin de Mangola, où des nsiloulou avaient attaqué, à la surprise, les militaires assurant la sécurité de la base-vie chinoise.

Pourquoi ces actes terroristes? C'est la question qu'on se pose. A l'analyse, l'on peut dire qu'après l'attaque des quartiers Sud de Brazzaville, dans la nuit du 3 au 4 avril 2016, par un groupe de nsiloulou, conduits par Sylvain-Richard Bintsamou, alias Gozardio, le frère-cadet du pasteur Ntumi, de son vrai nom Frédéric Bintsamou, l'armée avait répliqué par le bombardement des sites du pasteur

Ntumi, à Mayama, Soumouna, Vindza et Kindamba. L'affaire est d'autant grave que selon certains témoignages, Gozardio aurait été alimenté en armes et en argent, depuis Brazzaville. Après cette attaque, la justice a lancé un mandat d'arrêt contre les deux frères Bintsamou et Elie Malanda, alias pasteur Elie, accusés d'en être les instigateurs. Le pasteur Ntumi nie son implication, mais des témoignages concourent à dire que son frère cadet, Gozardio, y est largement impliqué. Depuis, le président du C.n.r, démis de ses fonctions de délégué général, chargé de la promotion des valeurs de paix et de la réparation des séquelles de guerre, avait pris le chemin de la clandestinité, dans les forêts du Pool, avec ses fidèles les plus proches et les membres de sa famille. N'ayant plus de contact avec leur leader, ses adeptes, appelés nsiloulou, disséminés dans les différents villages du Pool, craignant pour leur vie, se sont aussi réfugiés dans les forêts, où les conditions de vie sont, évidemment, difficiles et périlleuses pour la santé. C'est ainsi qu'un mouvement de sortie des ex-combattants a commencé, depuis pratiquement le mois de mai dernier, à Kinkala. A l'exemple de Ramsès Pharaon, de son vrai nom Augustin Bassoumba, sorti le 31 mai avec des jeunes de son groupe, dans les environs de Soumouna. Dans les savanes du village Siassia, où l'ambulance a été incendiée, sévit le groupe armé d'un certain Ntoba-Moubori, un jeune enseignant, devenu adepte nsiloulou. Ce groupe, armé de kalachnikov, de fusils de chasse et

d'armes blanches, s'est mis aussi à s'en prendre aux villageois, à partir de cette semaine. C'est ce qu'il a fait dans les villages Nkouka-Ibouka, Louomo, etc., avant l'attaque du bus. Avec l'arrivée de la saison des pluies, les nsiloulou chercheraient à sortir des forêts, mais ils seraient excédés qu'on ne s'occupe pas d'eux. D'où la recrudescence des attaques meurtrières contre les populations civiles et les militaires déployés dans le Pool, comme pour se signaler aux autorités nationales, qui, d'après eux, ne veulent pas régler le problème du Pool. Mais, le problème est aussi la crédulité des populations, à qui l'on fait facilement croire que ces attaques sont le fait des militaires déployés dans le Pool. Certainement, il y a des soldats qui se comportent mal et qui se livrent à des actes délictueux. Mais au moins, l'on sait que les militaires identifiés comme tels sont punis par leur hiérarchie. Ce n'est pas le cas, avec les groupes armés. C'est pourquoi, de plus en plus, dans les grandes localités, les populations recherchent la protection de la Force publique, depuis que les actes de vols, viols, braquages se sont accrus. A l'heure où le pays est confronté à une sévère crise financière, le gouvernement devrait prendre à cœur la lutte contre le terrorisme dans le pays, notamment dans le département du Pool. Car, toujours selon des témoignages, ces groupes armés menacent, à nouveau, d'attaquer les quartiers de Brazzaville, dans les prochains jours.

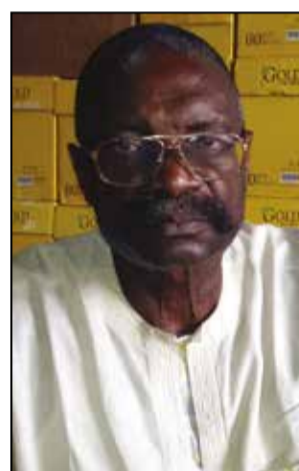
Joël NSONI

Situation dans le département du Pool

# Blaise Bakoua appelle les jeunes à tourner, définitivement, le dos à la violence

**Les attaques contre les militaires en poste à la base-vie d'une société chinoise, à Mangola, village situé dans le district de Mindouli, sur la route lourde Pointe-Noire/Brazzaville, dans la nuit du jeudi 22 septembre dernier, ont indigné plus d'un Congolais, dont Blaise Bakoua, promoteur du journal satirique «Epanza Makita», en tant que ressortissant du Pool. Se confiant à notre rédaction, mercredi 28 septembre dernier, celui qu'on appelle le «commandant Bakoua» condamne ces attaques meurtrières contre les agents de la Force publique et les populations civiles. Voici son appel à ce propos.**

**«J'appelle les jeunes du Pool à tourner, définitivement, le dos à la violence. Les agents de la Force publique déployés dans le département du Pool ne sont pas leurs ennemis. Ils sont là pour les besoins de sécurisation des populations, à la suite des actes criminels de braquage, de vol à main armée, de viol, d'agression, de menaces et d'intimidation perpétrés par des groupes armés incontrôlés sur les paisibles populations. Il faut que les jeunes comprennent que le mandat d'arrêt lancé contre le pasteur Ntumi par la justice est individuel. Il ne concerne ni les jeunes, ni les ressortissants du Pool. Le pasteur Ntumi n'a qu'à prendre son courage, pour se présenter devant la justice et dire sa part de vérité sur les événements du 4 avril, à Brazzaville. Quand on fait la politique, il y a des avantages et des risques: on peut devenir riche, comme on peut finir en prison, ou mourir. Moi-même, j'ai été condamné à mort, à cause de la politique. J'ai été emprisonné, pendant 36 mois. Aujourd'hui, je vis, parce que j'ai affronté la justice de mon pays, à l'époque. Devant mes arguments, le président Massamba-Débat avait fini par me grâcier. Donc, il ne faut pas que la situation du pasteur Ntumi soit un prétexte pour créer, de nouveau, l'insécurité dans**



Blaise Bakoua.

le Pool. C'est pourquoi, j'appelle les jeunes à sortir des forêts, quitte au gouvernement de garantir leur sécurité et d'assurer leur réinsertion, dans les plus brefs délais. J'appelle aussi les cadres et les acteurs politiques ressortissants du Pool, à prendre leurs responsabilités, pour arrêter les souffrances des populations. Ils doivent arrêter avec les mensonges. J'étais à Kinkala, la semaine dernière, j'ai entendu les populations: elles ne demandent qu'à vivre en paix, pour vaquer à leurs occupations, aller au champ, etc. Or, aujourd'hui, elles ont peur, elles sont victimes d'agressions physiques et les villages se vident. Les femmes sont victimes de viols. Il faut arrêter tout ça!».

Propos recueillis par Joël NSONI

**MAITRE NOEL MOUNTOU  
NOTAIRE**

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,  
A côté de la boulangerie MAURI du Congo,  
Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;  
E-Mail : noelmountounotaire1@gmail.com

---

**AVIS DE RENOUVELLEMENT  
DES MANDATS ET TRANSFERT  
DU SIEGE SOCIAL**

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du huit juin deux mil quinze, enregistré le quatorze avril deux mil seize, Folio 04512 n° 242, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société «ROPETEC CONGO», Société A Responsabilité Limitée, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, zone Industrielle, B.P : 5835. Aux termes dudit procès-verbal, l'actionnaire unique a, entre autres résolutions:

- Renouvelé le mandat des co-gérants de la société, Messieurs Marc Grégoire et Stéphane GAIDIER, qui exerceront ces fonctions dans les conditions prévues par les statuts, leur mandat, expirant le trente et un décembre deux mil dix-sept ;
- Transféré le siège social de la société ROPETEC CONGO SARL, à l'adresse suivante, zone Industrielle de Pointe-Noire ;
- Conféré tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal, en vue d'accomplir toute formalité légale.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquentes a été faite, le 18 Avril 2016, sous le n° 16 DA 468.

**Pour avis,  
Maître Noël MOUNTOU,  
NOTAIRE**

**Nouveaux tarifs pour abonnement**

	Congo	Francophonie
<b>6 mois</b>	15.600	91 Euros
Retrait sur place:	23.400	182 Euros
Expédié:	23.400	<b>Autres pays d'Afrique</b>
<b>1 an</b>	46.800	96 Euros
Retrait sur place:	31.200	192 Euros
Expédié:	46.800	<b>Europe</b>
		96 Euros
		192 Euros
		<b>Amérique-Asie</b>
		100 Euros
		200 Euros

France, Afrique

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.  
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

**CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS****VACANCE DE POSTE****Intitulé du poste:**

CHEF DE SERVICE MAGASINS

Classification professionnelle: Poste ouvert en catégorie 9 de la Convention Collective des Entreprises Forestières.

**Direction:**

Direction Logistique et Maintenance

**Lieu d'affectation:** Pokola

**Missions du poste:**

Le Chef de Service Magasins assure la disponibilité des marchandises.

Garant de la fiabilité des stocks, il gère et optimise la gestion des stocks (entrées et sorties des marchandises) pour minimiser le niveau de stocks, sans risquer la rupture.

Il met en place le stockage des produits (surface, rangement, rotation des produits, en fonction des services, des types de produits et de la demande.

Il participe au traitement des commandes, en veillant au respect des délais.

**Activités principales :**

- Gérer et optimiser l'approvisionnement et le niveau des stocks;
- Organiser l'espace de stockage;
- Apporter les améliorations nécessaires pour optimiser la gestion des stocks;
- Effectuer le calcul des différents indicateurs relatifs à la gestion des stocks, par un rapport mensuel;
- Mesurer la productivité du service réception/livraison;
- Assurer l'interface entre l'entrepôt et les services;
- Organiser le travail d'une ou plusieurs équipes, en fonction de la saisonnalité et des arrivages;
- Assurer le suivi, la gestion et la bonne tenue des aires de stockage des produits pétroliers;
- Assurer, sur le terrain, les inventaires biannuels et tournants;
- Analyser les écarts et détection des causes;
- Participer à la mise en place de la GMAO;
- Etre une force de propositions pour contribuer au fonctionnement optimal des magasins;

- Faire appliquer les consignes mises en œuvre pour assurer la sécurité des personnels et des stocks;
- Effectuer, à la demande de sa hiérarchie, toute tâche supplémentaire, en liaison avec sa fonction.

**Qualification requise :**

- Détenir un diplôme correspondant au BAC + 3 dans le domaine de la gestion des stocks magasins et une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans ce domaine d'activité ou sur un poste similaire.

**Exigences liées au poste :**

- Disposer de bonnes connaissances dans la gestion informatisée des stocks; qu'il gère grâce à des logiciels spécialisés;
- Avoir des connaissances en Anglais;
- Présenter les dispositions d'un bon relationnel;
- Détenir des dispositions de réactivité, de pro activité et de bonne communication;
- Disposer de bonnes aptitudes à coacher le personnel placé sous sa responsabilité;
- Garantir une bonne conscience professionnelle;

**Processus de sélection :**

Les dossiers comportant une demande manuscrite et un CV, doivent être déposés, au plus tard, le 30 Septembre 2016, au service des Ressources Humaines de la CIB à Pokola ou au Bureau CIB de Brazzaville (téléphone: 06 900 12 58).

Les candidatures numériques seront adressées au Responsable des Ressources Humaines à l'adresse électronique suivante :

[crepin.malatou@cibpokola.com](mailto:crepin.malatou@cibpokola.com)

Les personnes retenues sur dossier, seront, ensuite, convoquées pour se soumettre à un test de recrutement et un entretien de sélection finale.

*Fait à Pokola, le 21 Septembre 2016*

***Le Directeur Général,***

**Christian SCHWARZ**

P.s.c (Programme de Santé Communautaire)

# Encore un nouveau bloc opératoire high tech pour la prise en charge des patients

L'hôpital sort de ses murs et va à la rencontre des populations, pour répondre à la vulnérabilité sociale. Tel est le credo de l'équipe du P.s.c (Programme de santé communautaire). Depuis le lancement de ses activités en juin 2015, le Programme de santé communautaire a dépassé toutes les attentes, de par les résultats déjà enregistrés. Jusqu'au 22 septembre 2016, à neuf jours de la clôture de la sixième édition à Dolisie, dans le département du Niari, au total 43.675 patients ont été consultés dont 3.423 ont été indiqués pour des interventions chirurgicales et prises en charge dans différentes spécialités: chirurgie gynécologique, chirurgie pédiatrique, chirurgie bucco-maxillo-faciale, O.r.l, ophtalmologie, etc.

Pour le promoteur du Programme de santé communautaire, l'Honorable Denis Christel Sassou-Nguesso, Député d'Oyo, malgré les résultats positifs enregistrés, «il n'est pas question que les résultats obtenus soient statiques. Le P.s.c, qui ne souffre du tarissement d'idées, va trouver des stratégies adaptées, pour mobiliser ses partenaires, afin de poursuivre ses missions aussi nobles en faveur des populations». En effet, depuis la cinquième édition du P.s.c à Madingou, chef-lieu du Département de la Bouenza, en août 2016, par l'effet du dépassement des prévisions de malades à recevoir, dans le domaine de la chirurgie, l'apport d'un nouveau bloc opératoire mobile, fruit du partenariat entre la Fondation Perspectives d'Avenir et la société brésilienne Asperbras, n'a pu véritablement contenir l'accroissement de la sollicitation en chirurgie.

Pour la sixième édition du P.s.c, les interventions chirurgicales ayant démarré le 9 septembre 2016, trois jours seulement après le lancement officiel des activités, les chirurgiens du P.s.c devraient s'atteler à éradiquer plus de 300 indications en chirurgie. Une demande explosive qui inquiète quant à la sécurité qualitative et quantitative des blocs opératoires disponibles au site du P.s.c. Une explosion de la demande qui ne devrait pas

rester sans conséquence. Heureusement, très rapidement résolue par le promoteur du projet, avec l'octroi d'un nouveau bloc

de la technologie médico-chirurgicale suscite déjà des réactions de la part des professionnels de santé du P.s.c. «C'est

zaville. C'est un véritable bloc opératoire ambulante, qui a dépassé toutes mes attentes et qui me donne

d'autres cieux», a déclaré le Dr Norbert Obenda, anesthésiste-réanimateur au P.s.c. Quant au Dr Emmanuel

technique du P.s.c, il a réagi en ces termes: «Ce bloc opératoire a toutes les caractéristiques pour une prise en charge chirurgicale de qualité des patients. Il assure une haute sécurité des activités invasives pour les patients et les équipements utilisés nous permettent d'enchaîner les interventions avec une bonne gestion des flux et d'améliorer nos performances. Ce bloc est un véritable complexe qui donne de véritables garanties de sécurité pour les patients et les professionnels».

«En s'octroyant ce nouveau bloc opératoire de haute performance, fruit du management du Promoteur, nous voulons montrer, à tous, notre volonté de sauver la vie de millions de personnes, aider les populations à échapper à l'extrême pauvreté et permettre à tous les Congolais de vivre en meilleure santé, plus longtemps et de façon plus productive. Cet objectif est à la portée de tous», a déclaré le Dr Aimé Bembe, Superviseur du P.s.c.

Il est à noter que ce bloc opératoire est doté des équipements chirurgicaux de nouvelle génération. Il s'agit, entre autres, d'un puissant bistouri électrique de 300 watts, avec fonction monopolaire et bipolaire, d'un Plasmair (stérilisateur d'air) de 40 kg capable d'éliminer jusqu'à 99,99% de bactéries aérobiques dans le compartiment, d'un autoclave de 50 litres, d'un respirateur anesthésique multifonction avec moniteur de surveillance, d'un respirateur de transport, d'un aspirateur chirurgical, d'un défibrillateur de dernière génération, d'une seringue auto-pousseuse de haute précision... La santé n'a pas de prix, dit l'adage. Et le Promoteur l'a compris, pour soulager



Les populations étaient fortement mobilisées.



Une vue intérieure du nouveau bloc opératoire.



L'initiative a été salvatrice pour les populations.



Les médecins en pleine action.

une grande première dans son genre au Congo-Braz-

n'avions rien à convoiter des blocs opératoires dans

Koutaba, chirurgien pédiatre et Coordonnateur

les populations congolaises.

Rentrée scolaire: sur fond de crise

Les élèves reprennent le chemin de l'école sur toute l'étendue du territoire national, dès le lundi 3 octobre 2016. A partir de cette année scolaire, le gouvernement a institué la tenue scolaire unique dans tous les établissements publics et privés. Chacun ne se distinguant que par son macaron. L'administration scolaire est à pied d'œuvre pour la réussite de cette rentrée scolaire. Dans le Pool, certains districts pourraient connaître des difficultés, en raison de l'insécurité créée par les attaques nsiloulou. Quelques jours avant cette rentrée scolaire, les nouveaux bacheliers et brevetés ont dû multiplier les tours à la D.e.c (Direction des examens et concours), logée dans un petit vieux bâtiment, à Brazzaville, pour retirer leurs diplômes ou se faire établir les attestations de réussite. Un véritable parcours du combattant, au regard de l'affluence des élèves dont certains reviennent de l'intérieur du pays. Car, la D.e.c est le seul lieu, dans tout le pays, où ces précieux documents peuvent être établis. Pour les élèves qui n'ont pas de parents dans la capitale, c'est un véritable calvaire. En somme, c'est sur fond de crise financière que la rentrée va se faire, et certains parents ont, semble-t-il, retiré leurs enfants du secteur privé pour les mettre dans le secteur public.

Un passage à niveau présentant des risques, au boulevard Denis Sassou-Nguesso

Les automobilistes feignent d'ignorer que la présence d'un passage à niveau exige d'eux qu'ils roulent avec prudence, car il peut être, à tout moment, en panne ou que celui qui le fait fonctionner, manuellement, au passage du train, soit absent ou distrait. Cette semaine, des témoignages affirment qu'une voiture y a été percutée, à l'arrière, par un train marchandise, vers 21h. Dieu merci, le chauffeur, qui répondait à un appel téléphonique, selon un témoignage, a eu la vie sauve. Signalons qu'à Brazzaville, il y a plusieurs passages à niveau non protégés. La direction générale du transport terrestre devrait amener la mairie et la direction générale du C.f.c.o à protéger ces passages à niveau, avant qu'un jour, le drame ne survienne.

Des occupants de parcelles de terrain s'activent dans la forêt d'eucalyptus de Kintélé

Ils avaient été mis en garde contre toute occupation anarchique de la forêt d'eucalyptus, au niveau du péage de Kintélé, sur la route nationale n°2, au Nord de Brazzaville. On y assiste, malheureusement, à une intense activité de vente de parcelles et de construction d'édifices sur ledit site. Bientôt, des maisons vont y pousser, si elles n'ont pas déjà poussé, comme par enchantement, mettant en relief les noms des néo-acquéreurs. On dit que les indéterminables propriétaires fonciers seraient en train de brader cette zone, pour avoir gagné un procès contre l'Etat. En tout cas, la forêt d'eucalyptus de Kintélé est menacée de disparition. Le Ministère des affaires foncières et du domaine public et le Ministère de l'économie forestière et du développement durable semblent ignorer ce phénomène, alors qu'il est encore temps d'empêcher les fameux occupants à faire disparaître cette forêt de Kintélé.

Un corps d'enfant trouvé mort dans la rivière Tsiémé

Cela s'est passé, en début de semaine, au quartier Jacques Opan-gault, à Talangai, le sixième arrondissement de Brazzaville. Les habitants dudit quartier ont été réveillés par des cris annonçant la présence du corps d'un enfant dans la rivière La Tsiémé. Noyade ou assassinat? On se perd en conjectures, mais des témoignages affirment que le corps présentait des traces laissant penser à des violences corporelles.

Les biens du Congo à Paris font l'objet de saisie conservatoire

Selon la très informée Lettre du continent, dans son édition du 21 septembre 2016, les avocats de l'homme d'affaires Mohsen Hojeij ont procédé, début septembre, à la saisie de nouveaux biens immobiliers de l'Etat congolais, à Paris. La lettre du Continent précise: «Comme lors des précédentes opérations, ils ont agi en recouvrement d'une créance de plus d'un milliard de dollars détenus par le patron du groupe Comisimpex. Entre ce dossier et l'affaire François Odzali, autre créancier privé, la plupart des biens diplomatiques du Congo-Brazzaville, dans la capitale française, font l'objet de saisie conservatoire. Outre l'immeuble qui abrite l'ambassade, avenue Paul Valéry, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement, il s'agit, notamment, du service des étudiants congolais de France, du service médico-social, situé rue Scheffer ou encore de la résidence diplomatique». On ignore si le gouvernement a réagi à cette saisie conservatoire, après le nouvel épisode du litige qui l'oppose à Mohsen Hojeij.

Erratum

Une erreur de formulation s'est glissée, dans notre coup d'œil du mardi 27 septembre 2016, parlant de l'insalubrité à l'Ecole primaire Miambanzila, située à Mpaka-Wassa, un quartier de Ngoyo, le sixième arrondissement de Pointe-Noire. Au lieu de: «Deux hommes arrêtés pour faux dans une école primaire de Pointe-Noire», il faut, plutôt, lire: «Triste spectacle d'insalubrité dans une école primaire de Pointe-Noire».

Situation dramatique de certains habitants dans le Pool

Les incidents dont on entend parler, dans le district de Mindouli, ont créé une psychose au sein des populations. Selon des témoignages, la plupart des villages sont vidés de leurs habitants qui ont fui vers les grandes localités, comme Mindouli ou dans les villages lointains. A Loulombo, beaucoup de maisons auraient été incendiées. Dans l'opinion, certains accusent les militaires qui se seraient vengés de leurs camarades tués par les nsiloulou, les adeptes du pasteur Ntumi. D'autres avancent, plutôt, que ce sont les œuvres des groupes armés. Mais, des témoignages concordants affirment que les attaques perpétrées, mercredi 28 septembre, sur la route nationale n°1, au niveau des villages Voula, puis Siassia, portent la signature des nsiloulou, qui promettent d'attaquer, de nouveau, la capitale, Brazzaville, si la question du Pool n'est pas réglée, notamment leur sortie de forêt.

C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication)

Le renouvellement du bureau s'est fait dans un climat de tension

Des esprits surchauffés. Tel est le climat qui a caractérisé la session électorale du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), jeudi 22 septembre 2016, relative au renouvellement du vice-président et de la secrétaire-comptable, après la reconduction, le 29 février 2015, par le chef de l'Etat, de la majorité des membres du conseil, pour un deuxième mandat. Après moult discussions, les haut-conseillers ont procédé au remplacement, par vote, du vice-président et de la secrétaire comptable. Ainsi, Claude Antoine Siassia a cédé sa place à Zéphyrin Dibangou, comme vice-président, tandis qu'Adeline Ndoundou a remplacé sa consœur, Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo, au poste de secrétaire comptable.



Zéphyrin Dibangou et Adeline Ndoundou.

Le point d'achoppement de la session électorale était de savoir si le scrutin pouvait se tenir en l'absence du conseiller aux institutions du président de la République, comme le dispose le règlement intérieur du conseil. Pour le président du conseil, Philippe Mvouo, son absence ne pouvait pas entraîner le report du scrutin. Cette position a suscité la colère de l'ancien vice-président, Claude-Antoine Siassia, qui est sorti de la salle, en signe de protestation, suivi de deux autres haut-conseillers, notamment Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo et Pierre Gantsui. Comme le quorum était déjà atteint, pour la tenue de la session électorale, celle-ci s'est poursuivie jusqu'à la tenue de l'élection. A en croire certains haut-conseillers, cette élection vient apaiser le climat malsain qui régnait au sein du conseil entre le président, le vice-président et la secrétaire-comptable. «Que n'avons-nous pas vu et entendu? Afin de me guérir de l'exaspération et de la désolation qui ont vachement abîmé mon mental, à l'écoute de commentaires déraillés, de lecture à trous, charriés ça et là sur cette opération ordinaire de simple conformité à la loi organique du n°4-2003 du 18 janvier 2003... qui dispose, à son article 16, que le C.s.l.c est dirigé par un bureau de trois membres, composé d'un président, un vice-président et un secrétaire-comptable. Le président de la République nomme le président du conseil parmi ses membres. Les membres du conseil élisent, en leur sein, le vice-président et le secrétaire-comptable», a rappelé, d'entrée de jeu, Philippe Mvouo. C'est ce dernier alinéa qui justifiait cette session. Par ailleurs, le président du conseil a fait savoir que tout débat sur la question de l'opportunité ou pas de cette élection «devient, à tout point de vue et devant toutes les logiques possibles, totalement superflu». Mais, pour certains haut-conseillers, il fallait rester coller au règlement intérieur qui dispose que le présidium devrait être composé du président, assisté du conseiller aux institutions du chef de l'Etat qui, malheureusement, était absent. Pour eux, il fallait donc reporter sine die cette session électorale. «Nous ne pouvons pas tenir cette séance», a précisé un haut-conseiller, qui avait même demandé à ce que les journalistes, venus couvrir l'événement, sortent de la salle. Et pour cause, «nous avons des choses à se dire», a-t-il argumenté. «Je préfère que vous preniez tout le temps et toute la latitude de convaincre la

présidence de la République de nous envoyer son représentant, pour que nous puissions tenir cette réunion, conformément à nos textes. Si nous la tenons, cela ressemblerait à un complot», a renchéri Claude Antoine Siassia, vice-président sortant, visiblement déçu. Mme Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo a, quant à elle, manifesté son étonnement. «Le 29 juin 2012, lors de la première session électorale, le conseiller du chef de l'Etat était là. Pourquoi pas cette fois-ci. En outre, comment justifier que le haut-conseiller Mantsiri soit parti en mission, à la veille même de cette élection?», s'est-elle interrogée. A la demande de faire sortir la presse de la salle, Philippe Mvouo a répondu: «Ce n'est qu'une demande introduite. Elle peut être examinée, acceptée ou rejetée. Pour le cas d'espèce, elle est rejetée. Simplement, nous avons voulu que cette session soit ouverte, parce que nous tenons à la transparence de ce qui se passe ici. Il n'y a aucun secret. Ce n'est pas un huis-clos». Pour lui, l'absence du conseiller aux institutions du chef de l'Etat ne pouvait pas entraîner le report de l'élection. Et pour cause, «toutes les réunions, même lorsqu'il y a vote, sont présidées par le président du conseil. Nous l'avons associé par simple volonté de la même transparence qui se poursuit et par simple volonté de respect. Donc, si l'on voudrait constituer un présidium, il n'y a pas un présidium à constituer outre mesure. On a dit: «assisté». Il est là, présent, il n'a pas droit aux différentes délibérations, il n'a pas voix de vote. Il est, tout simplement, là. C'est un regard éteint. De là à vouloir trouver comme raison fondamentale son absence ne tient pas debout. Le quorum tient», s'est justifié Philippe Mvouo. «Ça ne peut pas se tenir», s'est alarmé, dans la foulée, Mme Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo, qui a lancé: «Il faut un présidium». «Mais, le présidium, c'est le président», a martelé Philippe Mvouo. «Mais, non!», a rétorqué Mme Mongo, qui était candidate à sa propre succession, en concurrence avec sa consœur, Adeline Ndoundou. «Nous sommes dans le respect de nos textes, son déni est où? Nous allons avancer. Le secrétariat est en place», a tonné le président du C.s.l.c. Sitôt, dans la salle, la voix d'un haut-conseiller s'est faite entendre: «S'il vous plaît, président!». «Il n'y a plus de s'il vous plaît, nous perdons du temps», a répliqué

Philippe Mvouo. «Nous ne pouvons pas tenir cette réunion sans la présence du conseiller du chef de l'Etat», s'est écrié Claude Antoine Siassia, candidat également à sa propre succession. «J'ai expliqué que sa présence n'est pas prépondérante. Elle est facultative, mon Dieu! C'est nous mêmes qui avons voulu les inviter», a répété le président du conseil. «C'est une réunion qu'on devrait reporter. Arrangez-vous à faire venir le représentant du chef de l'Etat», a rétorqué Claude Antoine Siassia. «Non! Je ne m'arrangerai pas. Nous avons écrit. S'il n'est pas là, nous constatons. C'est une formalité de politesse que nous avons faite. Cela ne nous oblige pas à arrêter nos activités», a répondu Philippe Mvouo. A Claude Antoine Siassia d'enchaîner, comme pour calmer les esprits surchauffés: «Gardons notre sérénité, Monsieur le président». «C'est vous qui la perdez. Chef du secrétariat, mettez le dispositif en place, nous allons procéder à l'élection», a martelé Philippe Mvouo. «Président, président, ne nous refusez pas la parole, on est en démocratie», a-t-on entendu, du côté des haut-conseillers. «Dans notre règlement intérieur, nous avons un titre qui s'appelle: discipline. Le président est libre d'accorder la parole, comme de la retirer», a rappelé le président du conseil. «Vous ne voulez pas que la réunion se tienne», a lancé Claude Antoine Siassia,

qui s'est levé et est sorti de la salle, en claquant la porte, suivi de Mme Hobain-Mongo, tout en lâchant, en sortant. «C'est un règlement de comptes!». «Le quorum avait déjà été constaté. Ces défections n'empêchent pas que cette session se tienne», a insisté Philippe Mvouo. Trois candidatures ont été enregistrées. Malheureusement, M. Pierre Gantsui, qui s'était fait candidat, séance tenante, a décidé de se retirer et de boycotter la séance, en sortant, comme les deux précédents haut-conseillers. «Le secrétariat portera leurs voix au titre d'abstention. Ça ne gêne pas l'élection», a conclu Philippe Mvouo. Ce qui fut fait. Seuls en lice, Zéphyrin Dibangou (9 voix, soit 100%) et Adeline Ndoundou (8 voix) ont été élus, respectivement, vice-président et secrétaire-comptable. «Nous venons de faire la démonstration même de ce que, ici, tout se passe dans un esprit de collégialité démocratique. Mon souhait est de voir cette nouvelle équipe faire autrement», a dit Philippe Mvouo, en clôturant cette session électorale. Au moment où nous mettons sous presse, l'on vient d'apprendre que les trois haut-conseillers contestant cette élection auraient saisi la justice, pour trancher.

Cyr Armel YABBAT-NGO

**GX INTERNATIONAL**

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER + LOIN**

**SERVICE COMMERCIAL**

Pointe-Noire : Rond point Kassel (face au ccf) | Brazzaville : 03 Av Cardinal emile Biyendo (face à la Mairie)

Tel : (+242) 05303238 / 055501073 | Tel : (+242) 055503071 / 055503073

www.gxinternational.net | Nos partenaires: UPS, FedEx, SAP, etc.

Edition 2016 de la «Gothia Cup», à Brazzaville

## La Fondation MTN Congo fait acte de reconnaissance à l'endroit d'une jeunesse congolaise sportive et responsable

ont été perçus comme «un à côté de bonheur», à l'orée de la rentrée scolaire prochaine d'octobre.

**Le Centre de formation Gothia en quelles lignes**  
C'est une vision qui se dé-

Quelles réactions pour une organisation comme MTN Congo d'accompagner l'engagement des jeunes à la recherche de retombées positives à la vie communautaire, d'une part, et de l'autre, à la construction d'une meilleure estime d'eux-mêmes, avec un sens plus aigu de leurs capacités, qui peuvent être définies comme les suivantes: une amélioration générale des compétences sociales et scolaires; une plus grande confiance en soi; un renforcement des liens avec la famille et les pairs; un renforcement des valeurs morales et de l'intégrité; une compassion pour les autres.

Oui, tel est le pari des organisateurs de l'édition 2016 de la «Gothia Cup», qui fut un grand rendez-vous sportif ayant rassemblé, du 27 août au 17 septembre dernier, au Centre de formation Gothia, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de la capitale, Mfilou-Ngamaba, plus de cent jeunes filles et garçons, qui ont pris part aux compétitions autour de trois disciplines: le volleyball, la gymnastique et le football.

Cela, avec beaucoup d'enthousiasme et un esprit de fair-play, ces jeunes ont rivalisé de talent, pour présenter au public un spectacle de qualité, notamment en gymnastique. C'est au regard de cet engagement et enjeu sociétal fort qui participe notamment au processus de socialisation des jeunes, à leur construction individuelle et citoyenne, que la Fondation MTN Congo loue à jamais le sérieux du partenariat qui la lie, depuis 8 ans (depuis 21 novembre 2008), au Centre de Formation Gothia, cela à travers la Coordination Technique des Projets et d'Appui au Développement communautaire (CTPAD) de l'Eglise évangélique du Congo (EEC).

Dans leur mot de circonstance, les jeunes ont reconnu que «le sport leur donne la joie; le sport ce n'est pas la violence, mais le savoir-faire». «Nous avons passé de beaux moments au Centre, depuis l'ouverture de notre tournoi. Aujourd'hui, nous voici à la fin; le plus fort a triomphé dans le fair-play...», ont-ils souligné, en remerciant la Fondation MTN Congo pour l'attention portée à leur égard.

Parce que pour la Fondation MTN Congo, il a été de son devoir d'accompagner une si belle initiative, tant dans la mise en œuvre du projet, que dans l'ensemble des valeurs et compétences comportementales (autonomie, responsabilité, créativité, capacité de travail en équipe) qu'elle transfère à l'endroit des jeunes.

Mais comme pour donner une continuité à cette belle aventure sportive, la Fondation MTN Congo a eu à décliner sa reconnaissance, notamment dans le cadre de

la mise à disposition d'outils nécessaires à la poursuite des études de cette même jeunesse.

La remise de kits scolaires, composés de sacs scolaires (comprenant cahiers, crayons de couleur, stylos, packs de géométrie, gourdes MTN et des serviettes de sport) aux meilleurs finalistes du tournoi, en plus des coupes pour les équipes finalistes et l'offre de smartphones par MTN Congo aux meilleurs joueurs et buteurs,



Après l'effort, le réconfort.



Une phase du tournoi.



Une vue des trophées.

cline comme «être une voie qui mène au changement social», d'où sa devise: «Sport pour un Congo meilleur».

Avec pour objectif de créer un lieu de rencontre et de pratique de différents sports pour les jeunes, de contribuer au développement personnel, social et spirituel de cette jeunesse congolaise; de développer un leadership caractérisé par la prise de responsabilité, la maturité personnelle et par la conscience du bien des autres; œuvrer pour une conception d'égalité entre filles et garçons, et pour la valeur égalité de tous les êtres humains; de faciliter l'orientation des jeunes qui se sont distingués en fin de formation vers d'autres structures.

C'est aussi, des valeurs démocratiques avec le slogan: «Amitié, joie, fair-play»

Pour Mme Jacinthe Claudia DOSSOU, Manager de la Fondation MTN Congo, la collaboration de la Fondation MTN Congo n'entend pas s'arrêter en si bon chemin, surtout après huit ans de partenariat, bien au contraire, l'expérience sera poursuivie, pour le bien de nos communautés, car MTN Congo, veut «faire du sport un vecteur de changement et d'intégration de valeurs éducatives, sociales et humaines».

Pour les responsables du Centre de formation Gothia, «le sport constitue un moyen privilégié de mobilisation, d'éducation et de formation de citoyens sains, capables de contribuer au développement économique, au brassage socioculturel des peuples et à l'unité nationale».

**MTN, everywhere you go!**

**Onudi (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel)**

## Harmoniser les textes réglementaires de la sous-région, pour développer le secteur privé en Afrique centrale

Sous la houlette de Chouki Chaib Chérif, consultant en mise à niveau et développement industriel de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (Onudi), le Programme de restructuration et de mise à niveau de l'Afrique Centrale (Prmn), a organisé, le jeudi 22 septembre 2016, à l'hôtel Olympic Palace, à Brazzaville, un atelier de restitution de l'étude sur l'harmonisation des textes réglementaires de la sous-région en matière d'appui aux entreprises et développement du secteur privé. Ont participé à cet atelier: Jean Ngandou Kendé, directeur général de l'industrie, représentant le ministre d'Etat, Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé ; Michelle Walsh, représentante de la délégation de l'Union européenne au Congo; Inès Escudero, consultante de l'Onudi. On peut, aussi, signaler la présence d'un nombre important de juristes congolais, ainsi que des responsables d'institutions publiques et privées œuvrant dans le domaine du développement et de la diversification de l'économie congolaise.

**A**cette rencontre, il s'est agi de faire un état des lieux du contexte et des textes réglementaires d'appui aux entreprises et au développement du secteur privé ; de rechercher les points de divergence et de convergence de ces textes; rédiger un texte important, au niveau de la sous-région Afrique Centrale; formuler un plan d'actions de ces textes réglementaires. Sachant qu'au niveau de chaque pays, il y a une attente assez importante, en termes d'harmonisation des textes réglementaires.

Ainsi, l'objectif de l'atelier était de recueillir les opinions, les avis des participants, au travers d'un «échange fécond et fructueux, pour qu'on en arrive à un travail de qualité...de montrer les points positifs et les points négatifs, dans l'application des textes adaptés aux entreprises et au développement du secteur privé...», selon Chouki Chaib Chérif, à l'ouverture des travaux. Ce qui convient exactement avec l'objectif du Programme de restructuration et de mise à niveau de l'Afrique Centrale, qui consiste à «ap-



Les organisateurs de l'atelier.



Pendant l'atelier.

porter des réponses aux problèmes auxquels les industries, les entreprises congolaises sont confrontées. Difficultés dans la maintenance des équipements, le manque de technologie, la sous-utilisation des capacités de production

existantes, le besoin de renforcer les capacités techniques et financières...pour qu'elles deviennent compétitives, en termes de prix, de qualité et d'innovation, pour s'adapter à l'évolution du marché», a souligné Michelle Walsh, dans

son allocution.

Après quoi, Mme Inès Escudero a fait la présentation de l'étude sur l'harmonisation des textes réglementaires de la sous-région, en matière d'appui aux entreprises et développement du secteur privé en République du Congo. Cette étude se fonde sur 7 axes : lois sur la faillite, code de procédure civile, lois des sociétés, lois fiscales, lois commerciales, lois foncières et de construction, lois du travail. Il ressort du débat qui s'en est suivi qu'en raison de la résistance des Etats de la Cemac,

Selon lui, l'harmonisation, qui était au centre du débat, c'est, comment faire en sorte que le monde des affaires, dans la sous-région, puisse avoir de bonnes pratiques. Ensuite, comment faire...pour qu'il n'y ait pas de «discrimination», dans la pratique des affaires.

Rappelons que ce programme de restructuration et de mise à niveau de l'Afrique Centrale est financé par l'Union Européenne, à travers le Fonds européen de développement, à hauteur de 4 milliards de F. Cfa. Il vise à accompagner cinq pays de la Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale) : la République du Congo, le Cameroun, le Tchad, le Gabon, et la République Centrafricaine. Et, deux pays de la Ceeac (Communauté économique des



Photo de famille des participants à l'atelier.

les différentes lois peinent à être harmoniser. D'où, selon M. Chouki, «s'il y a un domaine aussi complexe, c'est bien celui des textes juridiques...il y a la conception des textes, leur application et l'interprétation faite par les institutions judiciaires».

Etats de l'Afrique Centrale) : la République Démocratique du Congo et Sao Tomé et Principe.

**Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU**



Vient de paraître

**Hugues Ngouélondélé**

**LE PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL**

Faire la politique autrement



**Hugues Ngouélondélé**

**LE PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL**

Faire la politique autrement

Présentation: le Vendredi 7 Octobre 2016

L'auteur de ce livre, Hugues Ngouélondélé, a été inspiré par une observation persistante et délicate de l'évolution de la manière dont les gens, en particulier les jeunes, entendent leur rapport à la politique. Il s'en dégage un appel au bouleversement des vieilles habitudes.

Ce livre répond à la nécessité de rendre le PCT fréquentable pour et par la jeune génération qui frappe déjà à la porte des hautes responsabilités. Comment faire en sorte que les jeunes et les femmes en particulier, et tous les Congolais en général, tirent le meilleur parti de cette synthèse, pour que le Congo fasse un bond en avant? C'est à toutes ces préoccupations que Hugues Ngouélondélé tente de répondre.

Jubilé des catéchistes à Rome

Le Pape invite les catéchistes à être renouvelés par la joie de la première annonce

Dimanche 25 septembre 2016, le Pape François a célébré une messe à l'occasion du jubilé des catéchistes qui s'est déroulé, à Rome e France, jusqu'au 29 septembre, dans le cadre de l'Année de la Miséricorde. A cette occasion, plusieurs milliers de catéchistes venus du monde entier se sont retrouvés pour un pèlerinage international.

Commentant les textes du jour lors de son homélie, le Pape François est revenu sur le commandement de l'apôtre Paul à Timothée qui rappelle le centre de la foi. «Ce centre autour duquel tout tourne, ce cœur palpitant qui donne vie à tout, c'est l'annonce pascale, la première annonce: le Seigneur Jésus est ressuscité, le Seigneur Jésus t'aime, il a donné sa vie pour toi; ressuscité et vivant, il est présent à tes côtés et il t'attend chaque jour. Nous ne devons jamais l'oublier».

«En ce Jubilé des catéchistes, il nous est demandé de ne pas nous laisser de mettre en premier l'annonce principale de la foi: le Seigneur est ressuscité. Il n'y a pas de contenu plus important, rien de plus solide et actuel», a poursuivi François.

L'annonce de Dieu-amour ne peut se faire qu'en aimant, a rappelé aussi le Pape, non pas en cherchant à convaincre, jamais en imposant la vérité, non plus en se raidissant sur des obligations religieuses ou morales. Au contraire, a-t-il expliqué, Dieu est annoncé en rencontrant les personnes, en prêtant attention à leur histoire et à leur chemin. François a ainsi rappelé que le message

du Seigneur, parce qu'il n'était pas une idée mais bien une personne, passait par un témoignage simple et vrai.

La mondanité, un «trou noir» qui engloutit le bien

L'évangile qui relate la parabole de l'homme riche et de Lazare nous aide à comprendre ce que veut dire aimer, a poursuivi le Pape, c'est-à-dire dépasser nos cécités, sentir avec son cœur, avant de voir avec ses yeux. «La mondanité qui anesthésie l'âme est entrée dans son cœur», a souligné François, en évoquant l'homme riche de la parabole, cette mondanité est comme un «trou noir» qui engloutit le bien, qui éteint l'amour parce qu'elle ramène tout au moi.

Le Seigneur regarde celui qui est négligé et mis à l'écart du monde, a précisé le Pape qui a rappelé que «Lazare est le seul personnage, dans toutes les paraboles de Jésus, à être appelé par son nom». Cette pauvreté de Lazare, à l'inverse de l'ostentation de l'homme riche, s'exprime avec une grande dignité. Ceci est enseignement précieux, a-t-il précisé, en lançant une invita-



Le Pape François saluant la foule des pèlerins, à bord de sa papamobile.

tion aux catéchistes: «En tant que serviteurs de la parole de Jésus, nous sommes appelés à ne pas étaler une apparence et à ne pas rechercher la gloire; nous ne pouvons pas non plus être tristes, ni nous lamenter. Ne soyons pas des prophètes de malheur qui se complaisent à dénicher les dangers ou les déviances; ne soyons pas des gens qui se retranchent dans leurs propres environnements en émettant des jugements amers sur la

société, sur l'Eglise, sur tout et sur tous, polluant le monde de choses négatives».

Celui qui annonce l'espérance de Jésus est porteur de joie et voit loin, car il sait regarder au-delà du mal et des problèmes, a conclu le Saint-Père, et en même temps, il voit bien de près, car il est attentif au prochain et à ses nécessités. «Que le Seigneur nous donne la grâce d'être renouvelés chaque jour par la joie de la première annonce».

Calendrier de la Conférence épiscopale du Congo

Année pastorale 2016-2017

**Du 10 au 16 octobre 2016:** 45<sup>e</sup> assemblée plénière au Cio (Centre interdiocésain des Œuvres) à Brazzaville.  
**16 octobre 2016:** messe de clôture de l'assemblée plénière

et accueil du nouveau nonce, Mgr Francisco Escalante Molina, en la basilique Sainte Anne du Congo.

**Du 24 au 30 octobre 2016:** 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Ucac (Université catholique d'Afrique centrale), à Yaoundé au Cameroun.

**20 novembre 2016:** clôture du jubilé de la miséricorde, à Rome, en Italie.

**Du 28 novembre au 4 décembre 2016:** retraite spirituelle, à Liambou (Pointe-Noire).

**Du 24 au 30 avril 2017:** session pastorale, au Cio, à Brazzaville.

**Juillet 2017:** XI<sup>e</sup> assemblée plénière de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale) à Yaoundé au Cameroun.

**Autres événements**  
**Du 9 au 15 septembre 2016:** congrès africain sur la Divine miséricorde à Kigali, au Rwanda.

**Du 17 au 23 octobre 2016:** conseil permanent de l'Acerac, à Ndjamena, au Tchad.

**Vendredi 24 janvier 2017:** cérémonie d'échange des vœux des Commissions épiscopales au Cio.

XXVII<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire-C-

Le «miracle» de la foi

Textes: Hab 1. 2-3, 2.2-4; Ps 94(95) 1-2. 6-9; 2Tim 1.6-8. 13-14; Lc 17. 5-10

Quel est le spectacle déconcertant que constatent et traversent le prophète Habacuc et ses contemporains? C'est la violence, l'oppression et la misère. Cela également Jérémie le dénonce et Job n'a pas vécu mieux. Ce prophète Habacuc se tourne vers Dieu et lui exprime son désarroi, disons-le, sa révolte face au «pillage et violence, dispute et discorde». Période de ténèbres! Cette promesse de salut, elle semble bien lointaine. Mais comment alors vivre, dans la fidélité à laquelle Dieu exhorte son peuple? Cette interrogation reste d'actualité. Que des conflits qui déchirent notre planète-terre! Que des divisions au sein des gens d'un même pays, d'une même nation: racisme, tribalisme, ethnocisme! Et notre propre cœur n'est-il pas divisé en lui-même? Oui, chers frères et sœurs en Christ, notre vie personnelle, la vie de notre Mère Eglise, celle du monde mettent souvent la foi à l'épreuve.

Nous ne cessons d'entendre, cette interrogation: «Comment Dieu peut-il tolérer tant d'injustice et de violence, tant de maux, tant de souffrance, lui le Dieu bon, juste et tout-puissant? Est-ce qu'il entend ces «S.o.s», des appels au secours qui surgissent de partout dans le monde?» N'est-ce pas entre autres questions, que nous relatent les psaumes dans la bible?

Par exemple: «Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné... (Ps 21, 2-3). Et cette parole, cette prière de Jésus sur la croix? Avec un grand cri et des larmes que nous entendons le Vendredi Saint: «Eloï, Eloï, lama sabachthani? «Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?» (Mc 15, 34). Pareilles interrogations continuent à rebondir douloureusement du cœur du croyant que tu es, mon frère, du cœur de la croyante que tu es, ma sœur. Ose toujours interpeller ton Dieu! Nous avons suivi, nous avons à suivre la réponse divine faite à Habacuc. Elle est contenue en une phrase et c'est la clef du livre de ce prophète: «le juste vivra par sa fidélité».

Ainsi, ma sœur, mon frère, l'homme qui s'en remet à Dieu, sans broncher, et qui, au sein des ténèbres et des doutes ne laisse pas s'éteindre la flamme de la confiance, «celui-là vivra», c'est-à-dire qu'il connaîtra au temps marqué, l'interprétation décisive de Dieu en sa faveur. Rappelons que Saint Paul entendit le mot «fidélité» au sens de «foi» en la Parole. Cf. (Rom 1, 17).

L'évangile nous donne cette leçon en lien avec Habacuc. Quoique nous fassions, nous ne pouvons tirer aucune gloire de nos «œuvres». Notre justice est un don de Dieu qu'il nous faut acquérir dans et par la foi (Cf. Rom. 3, 21-25).

Retenons-le, frères et sœurs dans le Christ: la foi ne relève pas d'un «avoir» acquis une fois pour toutes. La foi se révèle confiance, qui s'inscrit dans une relation vivante, donc fragile, avec ce Dieu qui nous a aimés le premier. Cultivons cette foi-là! C'est elle qui nous permet de durer, de tenir tant bien que mal dans l'épreuve, de ne désespérer ni de Dieu, ni de nos semblables, ni de nous-mêmes. Oui, frères et sœurs dans le Christ: «Tenez bon, tenez bon! Tenez, tenez dur!» Le «miracle» de la foi va se faire. Faisons nôtre cette demande des apôtres au Seigneur: «Augmente en nous la foi!»

Supplions, en ce mois du Rosaire (octobre), cette fille que béatifica sa sœur Elisabeth: «Heureuse es-tu! Tu as cru, toi en l'accomplissement de ce que le Seigneur t'a fait dire.» Oui, «Jésus, j'ai confiance en Toi!»

Abbé Antoine MADINGOU  
Archiviste-C.e.c.

Archidiocèse de Brazzaville

Publication de bans

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville qu'à l'occasion de l'ouverture de l'année pastorale 2016-2017, le samedi 8 octobre 2016, il ordonnera diacres à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, à 9h00, les abbés: Chérubin Kilabouna, Gervais Koudissa, Vianney Armel Jaurès Mabondzo, Parfait Marius Malonga Ntari, Amour Vivaldi Ntsiangana, Evans Tary. A cet effet, l'archevêque de Brazzaville exhorte à soutenir les futurs ordinands par les prières.

Comité d'organisation des obsèques de Casimir OTTA

REMERCIEMENTS

Sensible aux nombreuses marques d'attention, d'affection et de soutien multiforme, manifestées suite au décès survenu, le 8 septembre 2016, à Paris, de Monsieur Casimir OTTA, et dans l'impossibilité de vous remercier, individuellement, la famille prie amis et connaissances, de trouver, ici, l'expression de sa gratitude et de ses sincères et profonds remerciements.

André Blaise BOLLE



OFIS store  
W Revendeur agréé

Wiko

Changeons les règles du Jeu!

sunset 2 Lenny 2 rainbow JAM Highway Star

A partir de : 55 500 XAF TTC

Garantie 12 mois

Pointe-Noire : 319, Avenue Charles De Gaulle  
Brazzaville : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

t.: 06 600 00 00 (PNR)  
01 600 00 00 (BZV)



**REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)  
Cofinancement Congo/Banque Mondiale  
BP 2099 - Brazzaville - Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email : pedu\_congo@yahoo.fr  
Crédits IDA 47010-CG & 5541-CG / Prêt BIRD 8445-CG**



**RESUME DU PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR) POUR LA CONSTRUCTION DE NEUF (9) FEEDERS OU DEPARTS SOUTERRAINS DE 20 KILOVOLTS A POINTE-NOIRE**

**• Contexte et justification**

Dans la quête de l'amélioration du bien-être de ses populations en matière d'accès aux services énergétiques, la République du Congo a initié et obtenu auprès de la Banque mondiale le cofinancement du PEEDU. Le contexte de l'énergie en République du Congo est caractérisé par :  
- le manque d'accès à des services énergétiques modernes abordables et fiables avec un bas taux d'électrification (35% seulement de la population a accès à l'électricité, contre 75% dans les pays développés),  
- moins d'un ménage sur deux utilise l'électricité comme principale source d'éclairage à Pointe Noire,  
- 55% des ménages sont abonnés au réseau de la SNE et quatre ménages sur dix utilisent l'électricité de la SNE avec leur propre abonnement et 8% utilisent soit l'électricité du voisin, soit leur propre électricité (groupe électrogène, panneau solaire, etc.).  
- l'utilisation de l'électricité comme source d'éclairage est nettement différente entre Brazzaville (où trois ménages sur cinq font recours à cette source) et Pointe-Noire (où seulement un ménage sur quatre en bénéficie) ;  
- l'accès à l'électricité est très limité à cause de la faiblesse de la production d'électricité et des déficiences du réseau, notamment pour desservir les quartiers périphériques dans les communes du pays.  
- 29% seulement des ménages connectés utilisent régulièrement l'électricité.  
- l'absence du réseau de distribution crée un climat d'insécurité faute d'éclairage dans les zones périphériques des villes qui habituellement concentrent la majorité de la population.

C'est ainsi que le PEEDU construira 09 départs ou feeders dans la ville de Pointe-Noire afin de renforcer le secteur électrique. Cependant, la mise en œuvre du projet, quoique très importante pour le pays avec les multiples impacts positifs escomptés et induits, va occasionner quelques pertes d'installations précaires et de revenus pour certains commerçants ambulants qui ont réoccupé l'emprise. Ainsi, la présente étude portant sur un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) est préparée dans la perspective de compenser et d'atténuer ces impacts sociaux négatifs liés à la mise en œuvre du projet en se basant sur le Cadre de Politique de Réinstallation du projet.

**• Principe et objectifs du PAR.**

Les objectifs du plan de réinstallation sont de mettre en place les mécanismes d'atténuation des impacts sociaux afin de prendre en compte les impacts du déplacement involontaire des populations affectées par le Projet, en leur permettant de reconstituer leurs moyens d'existence et leur niveau de vie. Il s'agit également de restaurer les moyens de production et les revenus au niveau individuel et collectif supérieur ou égal à la condition initiale.

Le présent PAR est préparé en se conformant aux objectifs globaux de la Politique Opérationnelle 4.12 de la Banque Mondiale sur la réinstallation involontaire qui sont les suivants : a) On s'efforcera d'éviter, dans la mesure du possible, ou de minimiser la réinstallation involontaire en étudiant toutes les alternatives réalisables dans la conception du projet ; b) Lorsqu'un déplacement de population est inévitable, les activités de réinstallation devront être conçues et exécutées sous la forme de programmes de développement procurant aux personnes déplacées par le projet suffisamment de moyens d'investissement pour leur permettre de bénéficier des avantages du projet. Les populations déplacées devront être consultées de manière constructive et avoir la possibilité de participer à la planification et à la mise en œuvre des programmes de réinstallation ; c) Les personnes déplacées devront être aidées dans leurs efforts d'amélioration, ou du moins de rétablissement, de leurs moyens d'existence et de leur niveau de vie, ceux-ci étant considérés, en terme réels, aux niveaux qui prévalaient au moment de la phase précédant le déplacement ou celle de la mise en œuvre du projet, selon la formule la plus avantageuse.

**• Le Cadre réglementaire de la réinstallation**

Le programme de réinstallation s'inscrit dans le cadre législatif et réglementaire en République du Congo dans le cadre des procédures opérationnelles de la Banque mondiale.

En outre, les textes juridiques nationaux en la matière ont été considérés, notamment la loi n° 9-2004 du 26 mars 2004 portant code du domaine national complétée par la loi n° 10-2004 du 26 Mars 2004 fixant les principes généraux applicables au régime domanial et foncier au Congo et la loi n° 11-2004 du 26 mars 2004 portant procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Toutefois, la législation nationale et l'OP 4.12 de la Banque Mondiale ne sont pas concordantes sur les propriétaires coutumiers des terres, les Plaintes et la consultation (la participation est plus large dans les textes de l'OP.4.12).

Sous ce rapport, il est préconisé que la politique opérationnelle 4.12 de la Banque Mondiale soit appliquée pour guider le processus de compensation éventuelle dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet.

**• Cadre institutionnel et opérationnel**

Au niveau du cadre institutionnel et opérationnel de la réinstallation les structures ci-dessous auront à leur charge la gestion de l'ensemble du processus de sa mise en œuvre :

- le ministère de l'Energie ;
- le ministère de l'Environnement qui a en charge la sauvegarde de l'environnement ;
- le ministère de l'Equipement et de l'entretien routier qui est chargé et a droit de regard sur tous les travaux liés aux aménagements des infrastructures sur le plan national, tutelle du PEEDU ;
- le ministère de la justice (les tribunaux) s'occupe des problèmes de litiges en dernier recours quand les tribunaux vont statuer sur tous ces cas de conflits en cas d'absence d'accord à l'amiable ;
- le ministère chargé des actions sociales qui veille au bien-être social ;
- la coordination du PEEDU

Ces structures seront assistées par un assistant technique recruté dont la mission principale est d'adopter une démarche participative afin d'impliquer les principaux acteurs dans l'ensemble du processus (PAP, Conseil communal, services techniques locaux et autorités administratives locales). Cette démarche permettra une mise en œuvre du PAR dans le sens de l'équité et de la justice.

**• Caractéristiques socio – économique et environnemental**

Sur le plan humain et socio-économique, la zone du projet traverse les arrondissements suivants : Arrondissement N°1 Emery Patrice LUMUMBA, N°2 MVOU-NVOU, N°3 TIE-TIE, N°4 LOANDJILI et N°5 MONGO MPOUKOU.

L'habitat est de deux types : un habitat régulier et moderne composé de villas grands et moyens standing essentiellement, un habitat précaire fait de planches et tôles, etc. Par ailleurs, de nombreuses infrastructures commerciales et socioprofessionnelles de petite taille sont présentes dans la zone du projet (marchés, écoles, centres de santé, etc.).

**• Résultats de l'étude socio - économique**

Les études socio-économiques effectuées par les enquêteurs au niveau des localités ont permis de recenser et de caractériser les biens des PAP et leur mode de vie. Dans le cadre de cette étude, l'OP 4.12 sera appliquée pour assurer une meilleure prise en charge des PAP. L'analyse des données a permis de faire un état des lieux des PAP comme l'illustre le tableau ci- après :

Arrondissements	Nbre de personnes impactées au niveau des bâtis	Nbre de personnes impactées au niveau des terrasses	Nbre de personnes impactées au niveau des champs
Emery Patrice LUMUMBA (Arrdt 1)	2	0	0
MVOU-MVOU (Arrdt 2)	1	88	1
TIE-TIE (Arrdt 3)	21	12	0
LOANDJILI (Arrdt 4)	95	105	10
MONGO MPOUKOU (Arrdt 5)	94	118	7
<b>Total</b>	<b>213</b>	<b>323</b>	<b>18</b>

**• Eligibilité**

Trois catégories de personnes sont éligibles à la compensation. Il s'agit de :  
a) les détenteurs d'un droit formel sur les terres (y compris les droits coutumiers et traditionnels reconnus par la législation du pays) ;  
b) celles qui n'ont pas de droit formel sur les terres au moment où le recensement commence, mais qui ont des titres fonciers ou autres -sous réserve que de tels titres soient reconnus par les lois du pays ou puissent l'être dans le cadre d'un processus identifié dans le plan de réinstallation ; et  
c) celles qui n'ont ni droit formel ni titres susceptibles d'être reconnus sur les terres qu'elles occupent.  
Toutes les personnes ci-dessus énumérées reçoivent une compensation pour la perte subie.

**• Sélection des sites de réinstallation**

Il n'est pas envisagé une réinstallation car la mise en œuvre du projet va entraîner un très léger déplacement temporaire. En effet, les parties affectées par le projet sont surtout les terrasses. Il sera demandé aux personnes affectées de replacer leurs biens après la mise en état des terrasses affectées. De façon consensuelle, les PAP ont choisi de se délocaliser d'elles-mêmes afin de conserver leur réseau social et leur clientèle.

**• Gestion des plaintes**

La gestion des plaintes doit se faire dans le cadre d'une Commission locale de Conciliation. Des structures plus pérennes et à mandats plus étendus que sont les Comités Locaux de Développement (COLODE) pourraient jouer plus efficacement la fonction de cette commission. Cette commission comprendra : les chefs de quartiers, les maires d'arrondissement, les leaders d'opinion, la SNE et le PEEDU. Le maire d'arrondissement assure la présidence de la commission. La SNE et le PEEDU sont chargés de la supervision du processus.

Eu égard à l'occupation illégale du domaine public pour l'exercice de leurs activités, les PAP sont conscients que le mécanisme de gestion à l'amiable des conflits est plus bénéfique que la saisine des juridictions publiques. Cela est conforme à l'esprit de la PO 4.12 de la Banque Mondiale qui est de résoudre tout problème au niveau local et à l'amiable.

Au-delà de l'option ci-dessus, la PAP peut saisir le tribunal de grande instance. Cette démarche suppose que la PAP dispose des moyens nécessaires (financiers et intellectuels) pour faire prévaloir ses droits et se faire justice.

Nous estimons que quatre semaines sont suffisantes pour la gestion des plaintes. Ce temps pourra être réparti comme suit :

- Une semaine pour les PAP pour déposer leurs plaintes au niveau des chefs de quartiers chefs qui transmettent à la mairie ;
- Une semaine pour prendre connaissance des différentes plaintes et convoquer une session de la Commission locale de Conciliation ;
- Deux semaines pour la commission pour traiter l'ensemble des plaintes.

**• Dispositif de mise en œuvre du PAR**

Le PEEDU et les Directions Départementales des affaires Foncières ainsi que les autorités communales ont une responsabilité centrale dans la coordination des différentes activités de compensation. Elles devraient mobiliser tous les acteurs pour la mise en œuvre des activités prévues dans le présent rapport. Les indicateurs à suivre seront :

- le nombre de PAP indemnisés ;
- le nombre de personnes devant perdre leur activité génératrice de revenus et les modalités de reconversion socioprofessionnelle
- le nombre d'ayants droit et le nombre d'arbres (pour les pertes d'arbres) à vocation économique ;
- Nombre de plaintes enregistrées ; - Etc.

**• Chronogramme de mise en œuvre du PAR**

Le chronogramme n'excèdera pas trois mois et commencera au plus tard le 25 juillet 2016.

Etapas/Activités	1er mois				2ème mois				3ème mois			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Etape 1: Validation du PAR												
Etape 2: Dépôt d'un exemplaire du PAR auprès de l'administration locale												
Etape 3: Réunion d'information des PAP												
Etape 4 : Signature de l'indemnisation indiquant le montant de la compensation, les objectifs de la compensation, les obligations des parties (affectées et projet)												
Etape 5: Remise de la compensation												
Etape 6: Libération des couloirs et clôture du dossier individuel quand les conditions sont estimées équivalentes à celles de leur ancien milieu de vie												

**• Date butoir**

Le consultant a sensibilisé les populations à ne plus s'installer dans le couloir de la ligne électrique. Dès l'obtention du marché du PAR et conformément aux dispositions de la PO 4.12, la date butoir a été fixée au 27 juin 2016 correspondant à la fin de l'opération d'inventaire détaillé.

**• Suivi et évaluation du PAR**

Le suivi-évaluation relève de la responsabilité l'unité de coordination du PEEDU (UCP), des Directions Départementales des affaires Foncières ainsi que des autorités communales avec l'appui des consultants qui produiront un rapport de suivi chaque mois pendant au moins six (6) mois.

**• Consultations publiques**

De façon générale, les populations affectées par le projet perçoivent positivement le projet. Elles estiment qu'il constitue un facteur de développement et de progrès social pour le pays, car l'amélioration du taux d'accès à l'énergie favorise le développement de la population et attendent avec impatience le début des travaux.

Les craintes qui ont été exprimées par rapport au projet par les PAPs sont relatives aux exigences et modalités de compensation en cas de dégradation, à la durée des travaux qui risque d'accroître les nuisances et la détérioration du cadre de vie, à l'accentuation des problèmes de mobilité et d'accès aux activités implantées sur le long de l'emprise. En réponse à ces préoccupations soulevées par les PAP, le Consultant leur a expliqué leurs droits en matière de réinstallation ainsi que les options qui leur sont offertes par le projet (en nature, en espèces ou sous une autre forme). Globalement, toutes les PAP ont souhaitées être compensées en espèces.

**• Estimation des dédommagements**

Le coût de la compensation est de 36 067 528 FCFA comme l'indique le tableau ci- après :

N°	Rubriques	Coûts en FCFA	Source de financement
1	Coûts indemnisation		Etat de République du Congo
	Arbres	1 488 257	
	Domaines	24 800 404	
2	Coûts prises en charge de mise en œuvre du PAR acteurs	6 500 000	
3	Imprévu (10%)	3 278 867	
3	Total Global	36 067 528	

**Conclusion**

N	Sujet	Données
1	Localisation du projet	Commune de Pointe Noire
2	Arrondissements traversés	N°1 Emery Patrice LUMUMBA, N°2 MVOU-NVOU, N°3 TIE-TIE, N°4 LOANDJILI N°5 MONGO MPOUKOU
3	Budget de la mise en œuvre du PAR	36 067 734 FCFA
4	Budget des indemnisations	26 288 661 FCFA
5	Date butoir	27 juin 2016
6	Nombre de personnes affectées par le projet	213 pour les bâtis 18 pour les champs 323 pour les terrasses
7	Nombre de ménages affectés par le projet	554
8	Nombre de bâtis touchés	226

La mise en œuvre du PAR va nécessiter une mobilisation financière de 36 067 528 FCFA répartie comme suit :

La consultation publique a permis de faire les recommandations suivantes :

- Informer et sensibiliser les parties prenantes sur les spécificités et les exigences des financements de la Banque Mondiale (OP 4.12).
- Impliquer les chefs de quartiers dans le l'information/ sensibilisation des populations riveraines ;
- Réaliser de façon diligente les travaux
- Eviter que les tranchées n'empiètent le domaine privé (Parcelles privées) ;
- Fermeture des tranchées dans des délais très courts et la remise en l'état immédiate ;
- Prise en charge de la fermeture des tranchées et la remise en l'état par l'entreprise.

Dans le cadre de l'optimisation du tracé des lignes électriques, le consultant propose le maintien du tracé optimisé qui a été approuvé par la SNE et le chargé du suivi environnemental du PEEDU. Il s'agit du prolongement de la tranchée commune à gauche de la RN1 afin de réduire les impacts négatifs sur les deux accotements de cette voie.

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire ...

# Renforcer les capacités des chefs d'établissements, pour mieux suivre l'élève

Du 15 au 17 septembre 2016, s'est tenu dans la salle des conférences internationales du palais des Congrès, à Brazzaville, un séminaire de renforcement des capacités au profit des chefs d'établissements du secondaire 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles. Objectif de cette rencontre: forger le portrait-robot du nouveau chef d'établissement à même de s'adapter aux exigences de la nouvelle République. Plusieurs recommandations ont été prises à cette occasion. On peut citer, entre autres, la création d'un cadre juridique qui empêcherait les enseignants d'aller vers d'autres structures.

Ce séminaire a regroupé 27 inspecteurs coordonnateurs des C.e.g (Collège d'enseignement général) et 364 chefs d'établissements, dont 308 directeurs des C.e.g et 56 proviseurs. Ils ont suivi, à cet effet, huit thèmes de portée administrative et pédagogique, appuyés par la communication du ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso. Ces thèmes ont porté sur la fonction de planifier, le contrôle pédagogique, l'uniformisation des données statistiques, la salubrité en milieu scolaire, la gestion de la jeune fille, les approches de solutions de la bonne gestion des fonds alloués aux établissements scolaires, etc. Abordant la question de la jeune fille, la conférencière a fait un plaidoyer en faveur de celle-ci, dans la mesure où les inégalités sociales observées à son égard ont été transposées dans son éducation scolaire. Quelques obstacles liés à la scolarisation de la jeune fille ont été relevés. Pour y pallier,

des pistes de solutions ont été envisagées: l'installation des clubs de filles et des cellules d'écoute de la jeune fille; la prise en compte de la jeune fille dans le règlement intérieur de l'établissement et son encouragement public sous forme d'émulation, l'identification des cas sociaux liés à la gestion de la jeune fille et la dynamisation des mères éducatrices, pour le suivi de sa scolarisation. La conférencière a suggéré, pour y parvenir, l'établissement d'un partenariat entre l'école congolaise et le Fawe (Forum des éducateurs africains). Après les différentes communications, le ministre a eu un échange inter-actif avec les chefs d'établissements. Ces derniers ont exposé, à cet effet, les problèmes auxquels ils sont confrontés dans la gestion de leurs structures. Anatole Collinet Makosso a pris note de toutes ces doléances et a promis d'en être l'interprète auprès du gouvernement. «*J'attends de vous des rendements meilleurs eu égard à quelques difficultés conjoncturelles qui*



Les participants à l'ouverture du séminaire.

minent, présentement, notre action en faveur de l'école», a-t-il dit, avant d'exhorter les chefs d'établissements à davantage de rigueur, de discipline, d'assiduité et d'efficacité, dans l'exercice de leurs fonctions. «*A partir de la prochaine rentrée des classes, j'aimerais voir éclore, pour notre école, une nouvelle génération de chefs d'établissements, capables de réaliser la rupture*», a-t-il poursuivi, en annonçant un certain

nombre de mesures à appliquer dès cette rentrée scolaire. Il s'agit de l'instauration d'un cahier de liaison entre l'école et les parents, l'inscription dans les programmes de la 6<sup>e</sup> en terminale des modules des enseignements sur l'éducation civique et la citoyenneté, et sur le développement durable.

Esperancia  
MBOSSA-OKANDZE

**CAMION  
A VENDRE**



**Contact:**  
06-976-58-36  
05-531-36-53

Libres propos

## L'unité nationale, plus que jamais nécessaire pour mieux vivre ensemble!

La recherche de l'unité nationale pour une gouvernance politique plus humaine et éthique est sans doute tâche ardue, mais non impossible. Les objectifs de développement capsulés dans le projet de société du président de la République, Denis Sassou Nguesso, «*La marche vers le développement*», nous enjoignent à cet effet, de ne point faire l'économie des efforts allant dans ce sens. Car, le raffermissement et la préservation de l'unité nationale, tout comme la consolidation de la démocratie sont des facteurs qui activent les structures viables au développement.

Etant donné que le président de la République nous a exhorté sur le tryptique de notre devise républicaine: *Unité, Travail, Progrès*, dans son discours sur l'état de la nation, à la veille des festivités de l'indépendance à Madingou, dans le département de la Bouenza, il nous revient, à nous, peuple, de bannir la haine de l'autre, la transmission de la haine, le tribalisme et ses tares, lesquels détruisent l'unité nationale, la démocratie et les chances d'un développement durable. La tartufferie, le mensonge et la haine annihilent l'amour, sapent la solidarité et la vérité. Ils créent un climat abject qui ne peut favoriser le «*Vivre ensemble*». Celui-ci ne va pas de soi certes, mais il s'apprend, en nous acceptant les uns les autres; en communiquant malgré nos différences, sans juger et mépriser. L'unité nationale et la consolidation de la démocratie viable ne peuvent devenir réalité que si, ensemble, nous décidons, sans malice et calcul, de promouvoir des valeurs, de développer la solidarité, de réorganiser notre vie commune, de former à la citoyenneté, de prévenir les conflits, de respecter les cultures et les religions, de renforcer la volonté des individus à être des acteurs et d'apprendre à chacun à reconnaître en l'autre la même liberté qu'en soi-même.

J'irai plus loin, en affirmant que la société se construit et se cimenter par la tolérance, c'est-à-dire en acceptant qu'autrui pense et agisse différemment, selon la loi. En acceptant, aussi, de confronter des points de vue, des façons d'être et d'agir, dans le respect de l'égalité et de la réciprocité, en toute confiance, dans un souci de compréhension, d'ouverture et de progrès, pour le



M<sup>r</sup> Omer Malonga.

meilleur des relations humaines. Toutefois, la tolérance, qui est aussi réciprocité, n'est pas une «*bienveillance indulgence*», ou simple manifestation d'une supériorité faite de condescendance. Pour se montrer tolérant, il est nécessaire de pouvoir croire, sincèrement, à autrui qui a la même valeur que soi (principe d'égalité), dans toute sa différence. La tolérance est, donc, le contraire de la méfiance, de la suspicion. Elle est aussi le contraire de l'indifférence. Etre tolérant est, par ailleurs, un acte politique lorsqu'une société accepte de reconnaître la pluralité sous ses formes ethnique, religieuse, philosophique, politique, et sexuée. Cette reconnaissance est fondamentale, elle est de l'ordre du devoir éthique, le ciment de toute démocratie favorisant l'expression de toutes ses composantes. «*Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots*», disait Martin Luther King. En définitive, le rêve de l'unité nationale et la consolidation d'une démocratie viable ne peuvent devenir réalité que sur la base d'un réel «*Vivre ensemble*», lequel signifie échange, partage, communication... Ce «*Vivre ensemble*» sincère et non instrumentalisé voulu et souhaité par le Chef de l'Etat, nous évitera de sombrer dans les travers d'un autre âge.

M<sup>r</sup> Omer MALONGA  
Avocat et ancien candidat à la présidentielle anticipée de mars 2016

## 6<sup>e</sup> session du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire

# Désormais, toute construction d'ouvrage soumise à la délivrance d'un permis de construire

Ouverte le 14 septembre 2016, la sixième session ordinaire dite administrative du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire s'est achevée vendredi 23 septembre dernier, dans la salle de mariage de l'hôtel de ville de Pointe-Noire, après l'adoption de plusieurs délibérations, dont celle relative à l'établissement d'un permis de construire, pour tous travaux de construction d'ouvrage. On peut aussi relever les délibérations concernant le virement de crédits de chapitre à chapitre qui permettra au bureau exécutif de poursuivre l'évolution du programme d'investissement 2016. Dans son allocution de clôture, le député-maire de Pointe-Noire, président du Conseil départemental et municipal, Roland Bouiti-Viaudo, a mis l'accent sur la rentrée scolaire qui intervient lundi 3 octobre. «*Ensemble, préparons cette rentrée des classes, car l'école occupe une place de choix dans notre société*», a-t-il déclaré.



Le député-maire Roland Bouiti Viaudo.

Dans le communiqué final sanctionnant les travaux de sa 6<sup>e</sup> session ordinaire dite administrative, lu par le premier secrétaire Fulgence Ibombo Gakosso, il ressort que le Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a adopté le rapport d'activités de l'intersession du bureau exécutif du 13 avril au 31 août 2016. Au cours de cette session, les conseillers ont suivi, avec une attention soutenue, la présentation des travaux d'élaboration du schéma directeur de la ville, par le cabinet Keios. Ils ont adopté la délibération modifiant et complétant la délibération n°06/72 du 11 janvier 1973 portant création d'une taxe sur la délivrance du

duplicata du permis d'occuper, et la délibération relative à



Réception des bus par le maire.

l'actualisation des textes portant tarifs d'établissement des permis de construire dans le

département de Pointe-Noire. Autre décision importante: la ratification de l'accord de

du rapport de la commission coopération décentralisée. Au cours de cette session, les élus locaux ont suivi deux communications. La première a concerné l'alimentation des quartiers de Pointe-Noire en eau potable courante. Ainsi, Mme Jeanine Berthe Hortense Djembo, directrice départementale de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau), a tout d'abord évoqué les difficultés financières auxquelles la S.n.d.e fait face, depuis la chute du prix du baril de pétrole. Malgré tout, elle a rassuré les élus locaux que la société est en train de tout mettre en œuvre, pour que tous les quartiers de la ville soient desservis en eau potable courante.

de l'environnement, car étant 100% électriques et n'émettant donc pas de gaz carbonique. Pour un premier lancement, Bluecongo a mis quatre minibus en circulation, pour le transport en commun à Pointe-Noire. D'une capacité de 23 places, chacun, ils desservent deux lignes, de 6h30 à 19h00, du lundi au samedi. Dans son allocution de clôture, Roland Bouiti-Viaudo a porté une attention particulière à la rentrée scolaire. Il a invité les enseignants et les parents à accompagner les élèves durant leurs études. «*Cette sixième session ordinaire de notre conseil s'achève à l'orée de la rentrée scolaire 2016-2017. Ensemble, préparons cette rentrée des classes, car l'école occupe une place de choix dans notre société! Dans ce sens, l'avenir de notre pays dépend dans une large mesure de la qualité de l'enseignement dont bénéficient nos enfants. Dès lors, il n'est pas illusoire d'affirmer que les batailles économiques de demain se remporteront grâce à la formation qualifiante de nos élèves. C'est pourquoi j'invite les enseignants et les parents à accompagner et soutenir les enfants tout au long des années de leur apprentissage. Ce faisant, je voudrais insister particulièrement sur le fait qu'après les cours, le travail des enfants doit être suivi à la maison*».

de l'environnement, car étant 100% électriques et n'émettant donc pas de gaz carbonique. Pour un premier lancement, Bluecongo a mis quatre minibus en circulation, pour le transport en commun à Pointe-Noire. D'une capacité de 23 places, chacun, ils desservent deux lignes, de 6h30 à 19h00, du lundi au samedi. Dans son allocution de clôture, Roland Bouiti-Viaudo a porté une attention particulière à la rentrée scolaire. Il a invité les enseignants et les parents à accompagner les élèves durant leurs études. «*Cette sixième session ordinaire de notre conseil s'achève à l'orée de la rentrée scolaire 2016-2017. Ensemble, préparons cette rentrée des classes, car l'école occupe une place de choix dans notre société! Dans ce sens, l'avenir de notre pays dépend dans une large mesure de la qualité de l'enseignement dont bénéficient nos enfants. Dès lors, il n'est pas illusoire d'affirmer que les batailles économiques de demain se remporteront grâce à la formation qualifiante de nos élèves. C'est pourquoi j'invite les enseignants et les parents à accompagner et soutenir les enfants tout au long des années de leur apprentissage. Ce faisant, je voudrais insister particulièrement sur le fait qu'après les cours, le travail des enfants doit être suivi à la maison*».

Equateur Denis  
NGUIMBI

Alphoncine Nyélénga Bouya, écrivaine congolaise

## Elle parle de «Makandal dans mon sang», son recueil de nouvelles

Alphoncine Nyélénga Bouya est une enfant du Congo-Brazzaville. Elle commence ses études à la Grande Ecole de Poto-Poto, les poursuit au lycée Savorgnan De Brazza. Elle passe en Allemagne, par l'université Humboldt, en France, par Paris I Panthéon-Sorbonne et Paris 7 Jussieu. Fonctionnaire internationale, elle travaille à Dakar, à Paris, à Rome, à Port-au-Prince, sous l'égide de la Banque Mondiale, de l'Unesco et du Pam. Grand-mère retraitée, elle se lance dans la création littéraire comme pour suivre les traces de Marcelline Fila Matsocota, cette autre grand-mère, écrivain du Congo-Brazzaville.

*\*Vous aviez publié, aux Editions La Doxa, en France, «Makandal dans mon sang», un recueil de nouvelles. Pourquoi avoir choisi ce genre pour votre première publication?*

*\*\*J'ai toujours un faible pour les chroniques, les nouvelles et la poésie. Vous verrez que les premiers textes de mon blog [www.bric-a-brac-maison-d-affaires.com](http://www.bric-a-brac-maison-d-affaires.com), créé en novembre 2013, sont de brèves chroniques à partir des notes prises dès mon arrivée à Haïti. Des chroniques, je suis passée à la nouvelle, un genre qui me plaît particulièrement, à cause de sa brièveté et de sa densité et qui correspond à une certaine « paresse » qui me caractérise. La poésie me prend par « bouffées », je ne lui consacre pas encore assez de temps, sauf quand il s'agit de causes humanitaires.*

*\*Que veut dire ce titre?*

*\*\*Le titre du recueil est tiré de*

la nouvelle «Makandal dans mon sang», dans laquelle s'opposent une employée et sa patronne. Dans un élan de colère et de fierté, l'employée se déclare descendante de François Makandal, un Noir, originaire du Kongo, esclave dans une plantation à Saint-Domingo (Haïti). Rebelle, Makandal s'enfuit de l'habitation de ses maîtres, mène une vie de marron-esclave en fuite-pendant dix-huit ans, sans qu'on mette la main sur lui.

*\*Que lui arrive-t-il, pendant ces dix-huit ans?*

*\*\*De toutes ces années passées dans les forêts de montagnes, Makandal acquiert une immense connaissance des arbres, des plantes, des racines, concocte des poisons qu'il distribue à ses disciples, pour empoisonner les esclavagistes. Il fut trahi par l'un des siens et, comme Kimpa Vita, condamné au bûcher. Mais au moment où les flammes*



Alphoncine Nyélénga Bouya.

lèchent ses pieds, Makandal se détache miraculeusement du poteau et s'enfuit dans la forêt. Telle est l'histoire de cet enfant du Kongo, une histoire très peu connue et qu'on n'enseigne pas dans les écoles.

*\*Ce recueil, un devoir de mémoire? Un pont entre les continents?*

*\*\*Makandal dans mon sang vise deux objectifs: d'abord, faire connaître l'histoire de Makandal aux Congolais et aux gens de l'Afrique centrale. Ensuite, mettre à jour les liens étroits et historiques entre les peuples du Congo et d'Haïti. Les thèmes abordés ne sont pas propres à un seul continent, même si deux continents s'en dégagent, de façon notable: l'Afrique, à travers le Congo, et l'Amérique centrale, au tra-*



La couverture du livre.

vers d'Haïti, qui appartient à la sous-région Amérique du Sud-Caraïbes.

*\*Quels thèmes évoquez-vous?*

*\*\*Les thèmes abordés sont universels. Les nouvelles du recueil portent sur des thèmes comme la discrimination envers les filles dès la naissance, l'injustice sociale, l'infidélité conjugale. Autant de choses qui se retrouvent partout.*

*\*La dernière nouvelle est un chant à la liberté: la femme du 21<sup>e</sup> siècle subit-elle encore le poids des traditions?*

*\*\*Les mentalités, les coutumes, les traditions sont très difficiles à changer. Aujourd'hui, il existe «Les femmes visibles» qui occupent des postes de responsabilités dans de nombreux pays, qui ont étudié et*



L'école consulaire de Pointe-Noire, ESCIC, donne la possibilité aux bacheliers d'être diplômés de l'Institut Franco-Américain de Management (IFAM) de Paris. Un cycle entièrement en anglais avec des enseignants qualifiés, expérimentés et multiculturels.

La rentrée de la promotion 2016-2017 est prévue pour le 24 octobre 2016. Les inscriptions se poursuivent en:

- Bachelor en anglais, pour les bacheliers toutes séries (diplôme de IFAM/France);
  - Bachelor BBA 3 en français et en cours du soir, pour les détenteurs de BTS (IFAM);
  - Master of Business Administration, MBA (diplôme de ESLSCA/France);
  - Master en Management des Ressources Humaines, MRH (diplôme de ESLSCA);
  - Master en Contrôle de Gestion, MCG (diplôme de ITESCIA Paris);
  - Master en Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement, MQHSE (ITESCIA);
  - Master en Management des organisations (ESLSCA).
- Tél.: 06 638 85 87; 04 43 148 27- [escicinfo2013@gmail.com](mailto:escicinfo2013@gmail.com); site web: [www.escic-cg.com](http://www.escic-cg.com)

eu «Les yeux ouverts»; et il y a «Les femmes invisibles», que l'on retire de l'école pour être données en mariage forcé, que l'on assassine en silence, sournoisement, que la nouvelle «Tradition matérialiste, économique et financière» réduit ou maintient au rang d'esclaves...

*\*Un dernier mot?*

*\*\*L'ouverture d'esprit est la porte d'entrée d'un enrichissement incalculable. Aller à la rencontre des autres sans préjugés, sans stéréotypes est*

le meilleur service que l'on se rend à soi-même. Saint Paul dit (je cite de mémoire): «J'ai été juif avec les juifs, romain avec les romains... » Je n'aurai jamais connu l'histoire de Makandal, ce fils du Kongo enlevé à sa terre si j'étais arrivée en Haïti la tête pleine de préjugés et l'esprit bourré de stéréotypes.

Propos recueillis par  
Marie-Léontine  
Tsiminda Bilombo



29 septembre 2011

29 septembre 2016

*Il est difficile de croire que cela fait cinq (05) ans que nous avons dit au revoir à*

**Michel Rombault  
Fylla Saint-Eudes**

*Nous souhaitons que vous sachiez Papa, Grand-Père, Oncle, Grand Frère que nos prières et nos pensées vous accompagneront pendant ce jour plus que particulier.*



REPUBLIQUE DU CONGO  
 PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN  
 (PEEDU)  
 Cofinancement Congo/Banque Mondiale  
 BP 2099 - Brazzaville  
 Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email : pedu\_congo@yahoo.fr  
 Crédits IDA 47010-CG & 5541-CG / Prêt BIRD 8445-CG



## RESUME EXECUTIF

Financé par la République du Congo et la Banque Mondiale, le Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) a pour objectif d'appuyer le Gouvernement congolais dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de réduction de la pauvreté urbaine particulièrement dans les deux principales villes capitales du Congo à savoir Brazzaville et Pointe Noire.

Les principales missions assignées à ce projet concernent : la construction ou la réhabilitation des infrastructures de base (drainage, voirie, éclairage public, réhabilitation/construction d'équipements collectifs, renforcement et extension du réseau de distribution d'électricité, traitement des érosions); la mise en œuvre des actions visant l'accroissement durable de l'accès à l'eau potable notamment les réformes du secteur Eau, de l'accès à l'électricité à moindre coût, l'appui à l'investissement et l'appui institutionnel des différents secteurs de l'Eau et de l'Electricité.

Dans le processus de la réalisation de ses actions, notamment le sous projet construction de trois (3) Agences Technico commerciales, une partie de la population de certains sites cibles de la ville de Pointe Noire sera déplacée. Cette situation pourrait éventuellement produire des effets négatifs sur le projet au cas où certaines mesures liées à la réinstallation involontaire ne sont pas prises en compte. C'est dans ce contexte que le présent document de Plan Succinct de Réinstallation (PSR) a été élaboré en tant qu'instrument pratique et d'orientation pour réinstaller les populations affectées par le projet (PAP).

Le PSR est un instrument d'atténuation des effets de réinstallation. Il est élaboré dans le contexte où le nombre de personnes touchées est de moins de 200. Le PSR décrit les impacts spécifiques et les mesures spécifiques nécessaires pour atténuer ces impacts, ainsi que le budget, le calendrier, etc. nécessaire à l'exécution de ces mesures. Une étude de terrain visant à déterminer le nombre précis de ménages ou de personnes affectées par le projet ainsi que leurs biens a donc été menée dans les trois (3) sites cibles à Pointe Noire.

Outre les recherches de terrain, le présent PSR s'est basé sur certaines dispositions réglementaires :

i) le régime des terres réglementé par la loi n° 9-2004 du 26 mars 2004 portant code

du domaine national qui est complétée par la loi n° 10-2004 du 26 Mars 2004 fixant les principes généraux applicables au régime domanial et foncier au Congo ;

ii) la loi n° 11-2004 du 26 mars 2004 portant procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique ;

iii) les dispositions de l'OP 4.12 de la Banque Mondiale applicables chaque fois qu'il y aura des disparités, les détenteurs d'un droit formel sur les terres reçoivent une compensation. Les personnes qui n'ont ni droit formel ni titres susceptibles d'être reconnus sur les terres qu'elles occupent reçoivent uniquement une aide à la réinstallation. Dans ce contexte, la procédure de réinstallation involontaire n'est pas déclenchée simplement parce que des personnes sont affectées par un déplacement physique. Elle est mise en œuvre parce que l'activité envisagée nécessite l'acquisition de terres occupées ou exploitées par des personnes ;

iv) le CPR élaboré par le PEEDU en 2013, constitue un manuel de cadre de politique de réinstallation. Il définit le contexte procédural et des barèmes de certaines compensations.

Les terrains dévolus pour la construction des Agences Technico Commerciales sont reconnus du domaine public de l'Etat concédé à la Société Nationale d'Electricité (SNE) qui y dispose des postes électriques Moyenne Tension (MT) et Haute Tension (HT).

Le nombre de personnes affectées est de huit (8) PAP réparties comme suit dans les trois (3) sites : site de TCHIMBAMBA (2 PAP) ; site de NGOYO (6 PAP) ; site de VINDOULOU (0 PAP).

Le budget du présent PSR estime les frais de compensations des huit (8) PAP recensés, au montant total de six millions deux cent quarante-cinq mille (6 245 000) francs CFA. Le budget pour accompagner la mise en œuvre du PSR est estimé à 5 000 000. Ce qui donne un montant total de 11 245 000 FCFA.

Les PAP ont exprimé leurs contributions lors des consultations publiques en ces termes : le projet de construction des Agences Technico Commerciales est très salubre et va contribuer à pallier la souffrance endurée liée aux files d'attente, au temps passé pour le paiement de la quittance d'électricité à la caisse, et permettre le gain des frais de transport.



## Fiche de poste

### 1- Primatologue au Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK), République du Congo

Le Parc National d'Odzala-kokoua a l'honneur de recruter un primatologue

#### Description du poste :

Localisation: Parc National d'Odzala-Kokoua, Cuvette-Ouest, Rép. du Congo

Localisation du camp : Forêt

Services: communication radio et par téléphone satellite avec le Quartier Général (QG) du parc à Mbomo depuis la forêt; accès internet au QG du parc à Mbomo.

Emploi du temps : temps complet en forêt avec des retours réguliers au village de Mbomo (missions de minimum 3 semaines forêt / 1 semaine QG)

#### Fonctions

Le primatologue sera en charge de superviser l'équipe de pisteurs qui suit chaque jour le/les groupes à habituer. Il assurera également la création d'un réseau de pistes adéquat (i.e. qui couvre le domaine vital des groupes focaux) afin de se déplacer rapidement au sein de la forêt et de plus aisément localiser et suivre les groupes en cours d'habituatation. Il enseignera également la méthodologie aux équipiers et aux éventuels étudiants.

- gestion du camp

- gestion du personnel au camp
- pistage et suivi du protocole d'habituatation
- communication avec le QG
- communication et compte-rendu réguliers sur le processus d'habituatation
- assistance avec l'administration
- travail sous la supervision d'un chef de projet et du chef de service conservation et recherche de l'unité gestion AfricanParks du PNOK

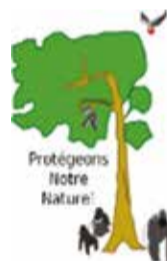
#### Qualifications/Expérience :

- Master 2 ou plus en écologie / environnement / zoologie / primatologie / biologie de la conservation
- au moins 1ans d'expérience en Afrique centrale,
- au moins 6 mois d'expérience de séjour isolé en forêt tropicale humide

- supervision d'équipes pluriculturelles,
- suivi de primates sauvages en milieu naturel,
- suivi éco-éthologique de grands singes et/ou autres primates,
- habituâtation d'un groupe sauvage de primates de l'Ancien Monde,

#### Compétences indispensables :

- bonne forme physique,
  - pas de problème de santé chronique,
  - maîtrise des méthodes de collecte de données comportementales,
  - savoir parler français couramment,
  - gestion d'équipes pluriculturelles
- Savoirs et savoir-faire :



- connaissance de l'éco-éthologie des primates, en particulier les grands singes,
- connaissance des comportements à tenir avec les animaux sauvages,
- connaissance des mesures de sécurité et d'hygiène en forêt,
- rigueur scientifique
- maîtrise des méthodes de collecte d'échantillons d'origine animale (féces, poils, salive...)

Langues : Français courant, anglais souhaité, lingala serait un plus

Important: le poste est basé en forêt, dans un environnement éprouvant, parfois hostile, difficile et fatigant. La/le primatologue vivra au quotidien avec l'équipe dont elle/il aura la charge et le manque de contacts sociaux avec d'autres personnes peut s'avérer très difficile, de même que le manque de divertissement.

Durée du contrat:

1 an renouvelable

Salaire:

900 USD + per diem

Date limite de dépôt de dossier:

20 octobre 2016

Date de début de prise de poste:

novembre 2016

Dossier de candidature:

Composition

Veillez adresser votre CV et lettre de motivation :

**Dr. Torsten Bohm**

**Chef du Service de Recherche & Monitoring  
 227, rue Campel, Quartier Ravin du Tchad,  
 Plateau Centre Ville,  
 Brazzaville, République du Congo**

**Adresse email :**

**Torsten.Bohm@gmx.de**



Vie des clubs

## D.G.S.P veut s'inviter dans la cour des grands clubs

La D.g.s.p (Direction générale de la sécurité présidentielle) a bouclé la saison 2015-2016. Une saison pas très reluisante pour les sections volley-ball et handball, car la moisson n'a pas été abondante. Mais les orientations et encouragements du président général du club, le colonel Serge Oboa, qui réceptionnait, mercredi 21 septembre, les trophées remportés par les deux sections, augurent beaucoup d'espoir pour la saison 2016-2017.

La section phare du club est celle de volley-ball. L'équipe féminine Seniors a remporté le championnat départemental de Brazzaville, mais a échoué pour la conquête du titre national. Les hommes, deuxièmes au championnat communal, ont également, laissé filer le titre national, échouant comme les dames sur la deuxième marche du podium national, derrière Inter Club, l'autre équipe militaire. Concernant la section handball, les juniors dames ont remporté le championnat départemental de Brazzaville. C'est, même, la révélation communale. Pour une équipe formée il y a deux ans seulement et des actrices n'ayant presque découvert le jeu à sept qu'au sein de la D.g.s.p,



Le colonel Serge Oboa gratifiant les scolaires de kits.

c'est une bonne performance.

### Travail, disponibilité et discipline

Le président d'honneur a rappelé, s'il en était encore besoin, que le sport, individuel ou collectif, on le pratique, d'abord, pour soi-même. Pour cela, il a exhorté les acteurs à continuer à beaucoup travailler, d'être toujours disponibles et disciplinés. « Si cette année, la moisson n'a pas donné telle que nous l'avons souhaitée, nous allons tirer les leçons pour améliorer nos performances. Nous avons

de grandes ambitions pour la saison prochaine, nous avons des ressources qu'il faut pour jouer les premiers rôles dans les échéances sportives à venir. Nous ferons de notre mieux pour créer toutes les conditions pour y parvenir », a promis Serge Oboa. Enfin, les élèves du club ont été gratifiés de kits scolaires, pour préparer la rentrée des classes. Une façon de les aider à lier sport et études avec les mêmes chances de succès.

Jean ZENGABIO

Football

## J.S.T freinée par Inter Club

**Résultats:** J.S.P-Tongo F.C (0-0), Saint-Michel de Ouenzé-La Mancha (0-2), J.S.T-Inter Club (1-2), Pigeon Vert-A.S Kimbonguélé (3-0), Jeunes Fauves-Munisport (3-0), F.C Kondzo-A.C Léopards (3-5).

Le championnat national d'élite Ligue 1 se refuse encore à livrer les noms des deux dauphins immédiats de l'A.C Léopards, le champion avant terme. Cela finira bien par arriver.

On n'est sûr, néanmoins, que du trio Diables-Noirs-J.S.T-Etoile du Congo sortiront les deux derniers représentants du football congolais aux coupes africaines des clubs 2017. C'est pour ça qu'on se bat avec acharnement, mais aussi pour éviter la relégation au visage lugubre, quatre équipes devant quitter l'élite Ligue 1 au terme de la compétition.

Les joutes ont repris, mardi 27 septembre 2016, au Stade Président Alphonse Massamba-Débat. Le premier match a mis en lice J.S.P (Jeunesse sportive de Poto-Poto) et Tongo F.C. Parce qu'elle a été tenue encore en

échec (0-0), J.S.P a cessé d'être cette extraordinaire formation entrevue en début de saison, redevenant ainsi une équipe comme les autres. Toutefois, elle a fait l'essentiel, dans la mesure où un match de championnat n'est jamais un match de gala. Chaque protagoniste joue pour, d'abord, ne pas perdre.

Qu'attendait-on, ensuite, de Saint-Michel de Ouenzé, très mal en point car guetté par la relégation, face à La Mancha? Qu'il explose... Hélas! il s'est fait exploser. Après la reprise, La Mancha lui a planté deux buts. Et de beaux buts, dans la conception comme dans la conclusion. Mercredi 28 septembre, toujours à Massamba-Débat, entre J.S.T (Jeunesse sportive de Talangai, sérieuse candidate à une place africaine, et Inter Club, en match remis de la vingt-sixième journée, la rivalité était chaude. Le pronostic semblait immuable. J.S.T, mieux placée au classement que les militaires le confirmerait-elle? Les deux équipes repartaient à égalité (1-1) au vestiaire, pour les citrons.

Tout pouvait maintenant arriver. Le suspense a finalement été une éternité, le

but victorieux de la partie n'ayant salué le marquoir qu'à la 86e minute de jeu. Il porte l'empreinte de l'inévitable Cissoko, avant-centre d'Inter Club réputé pour ses gâchis avant de donner le sourire à ses dirigeants et rares supporters. C'était encore le cas, car il a vendangé une cargaison d'occasions de but. D'une tête frontale, il venait signer la mise à mort des jeunes descendus des collines de Talangai, bloqués à 70 points, alors qu'ils escomptaient passer devant les Diables-Noirs (71 points). Ces derniers ont vu leur match contre V.Club Mokanda, à Pointe-Noire, être reporté. Un deuil frappe, en effet, les Ponténégrins. Cela étant, deux autres matchs ont été disputés, sur d'autres terrains, mercredi 28. Si Pigeon Vert l'a emporté sur A.S.K (2-0), au complexe sportif de Pointe-Noire, Jeunes Fauves a fait autant, aux dépens de Munisport (3-0), au Stade Denis Sassou Nguesso.

G.M.

### Diables-Noirs Basket-ball est doublement en deuil

La section basket-ball des Diables-Noirs de Brazzaville a la profonde douleur d'annoncer à la grande famille du Club sportif multidisciplinaires Diables-Noirs et à tous les basketteurs, les décès de Malkom Kombo (photo d'en bas), le samedi 24 septembre 2016, et Mathurin Ndonga, le mercredi 28 septembre, au C.h.u de Brazzaville.

Malkom Kombo était un des espoirs de l'équipe masculine seniors. Quant à Mathurin Ndonga, aîné d'une fratrie de basketteurs ayant tous évolué aux Diables-Noirs, il a passé presque toute sa vie dans cette équipe comme joueur, puis capitaine, et en fut, à la fin de sa carrière, le secrétaire général, puis un des présidents d'honneur. Il fut, également, commissaire aux comptes de la Fédération congolaise de basket-ball, sous la présidence du général Jacques-Yvon Ndolou.

Les veillées se tiennent, respectivement, au n°14 de l'avenue Théophile Mbemba, non loin du marché de Moukoundzi-Ngouaka, pour Malkom Kombo; à côté du Gymnase Maxime Matsima du Centre sportif et universitaire de Makélékélé, pour Mathurin Ndonga. Que tous ceux qui ont aimé et connu les défunts Malkom et Mathurin prient pour le repos de leurs âmes.



### MAITRE NOEL MOUNTOU NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,  
A côté de la boulangerie MAURI du Congo,  
Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;  
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

### AVIS D'APPROBATION DES ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE DE L'EXERCICE CLOS le 31/12/2015

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du onze mai deux mil seize, enregistré le dix-sept juin de la même année, Folio 077/6 n° 42, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal des décisions de l'Administrateur Général de la société «PREZIOSO CONGO», Société Anonyme, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, zone industrielle.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Administrateur Général a :

- Approuvé le procès-verbal de la précédente séance ;
- Examiné et arrêté des états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- Proposé d'affecter le résultat de l'exercice ;
- Examiné les conventions réglementées ;
- Convoqué et fixé la date de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- Elaboré le rapport de gestion et le texte des résolutions à soumettre à l'Assemblée générale ordinaire annuelle.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite, le 28 Juillet 2016, sous le n° 16 DA 347.

Pour avis,  
**Maître Noël MOUNTOU,  
NOTAIRE**

### Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison  
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville  
B.P : 1431 ; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64  
République du Congo

### INSERTION LEGALE

#### «CBMHC CONSTRUCTION CONGO» SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)  
Siège social : 1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville  
RCCM: CG/PNR/16 B 1262  
Pointe-Noire - République du Congo

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 12 septembre 2016, enregistré à Pointe-Noire, à la même date, folio 122/6, n° 628, la création d'une Société ayant les caractéristiques suivantes :  
**FORME** : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) ;  
**OBJET** :

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger :  
- Fabrication des équipements de fonte ;  
- Vente et installations des équipements : la construction, le Derrick, la structure de grillage et acier ;  
- Import et export des articles ;  
- Installation de fusion de matériel installé, construction en acier, construction de four et construction international adjudicatif en Chine ;  
- Administration de propriété : logements, équipements et location.

Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social dont les différents éléments

viennent d'être précisés ou à tous objets similaires ou connexes ;  
**DENOMINATION** : «CBMHC CONSTRUCTION CONGO» SARLU ;  
**SIÈGE SOCIAL** : Pointe-Noire, 1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville, République du Congo ;  
**DUREE** : 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M ;  
**GERANCE** : Monsieur SHEN WEIQIANG est nommé en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée ;  
**RCCM** : CG/PNR/16 B 1262 ;  
**DEPOT LEGAL** : Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 20 septembre 2016, sous le numéro 16 DA 630.

Fait à Pointe-Noire,  
le 22 septembre 2016.

Pour avis,  
**Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire**



REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN  
(PEEDU)  
Cofinancement Congo/Banque Mondiale  
BP 2099 - Brazzaville  
Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email : pedu\_congo@yahoo.fr  
Crédits IDA 47010-CG & 5541-CG / Prêt BIRD 8445-CG



RESUME EXECUTIF DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) POUR LA  
CONSTRUCTION DE TROIS (3) AGENCES TECHNICO-COMMERCIALES A POINTE-NOIRE

### 1. INTRODUCTION

La République du Congo a obtenu un accord de cofinancement de 275,5 millions de dollars (dont 125,5 millions du financement initial et un financement additionnel de 150 millions USD) pour financer les activités du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) dans les villes de Brazzaville et de Pointe Noire.

Le PEEDU est un projet du Gouvernement de la République du Congo dont la conception intègre les leçons tirées de l'expérience acquise lors de la mise en œuvre du projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures et d'amélioration des conditions de vie des populations (PURICV), du projet d'urgence de relance et d'appui aux communautés (PURAC) et des autres projets récemment financés par la Banque Mondiale en République du Congo. Il privilégie l'approche participative pour accroître l'appropriation de l'entretien des infrastructures de proximité et communales par les populations bénéficiaires en vue de garantir leur pérennité. Localisées à Brazzaville et Pointe-Noire, les activités du PEEDU visent à améliorer l'accès des populations des zones d'intervention du projet aux services sociaux de base. Le principe pour la sélection des activités repose sur la nécessité de concentrer les activités du projet sur les quartiers pauvres de Brazzaville et de Pointe-Noire, évitant ainsi le saupoudrage.

#### Le PEEDU s'articule autour de trois composantes :

- Composante «infrastructures urbaines» ;
- Composante «appui au secteur» de l'eau ;
- Composante «Réforme du secteur Electricité, amélioration du système de gestion commerciale et du réseau de distribution».

La composante 3 «Réforme du secteur Electricité, amélioration du système de gestion commerciale et du réseau de distribution» a pour but, d'élaborer une stratégie détaillée pour la réforme du secteur de l'électricité, et de rendre le Gouvernement plus apte à mener la réforme. Elle contribuera à fiabiliser la fourniture et améliorer la qualité de service de l'électricité, accroître l'accès à l'électricité dans les villes de Brazzaville et de Pointe Noire et améliorer les performances financière et opérationnelle du secteur électrique congolais.

L'objectif poursuivi par la Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) consiste à définir, à analyser les impacts tant positifs que négatifs possibles sur l'environnement et la population que pourraient engendrer les travaux de construction des trois (03) agences technico-commerciales d'une part, et d'autre part, de déterminer des mesures de bonification des impacts positifs et de suppression, d'atténuation ou de compensation des impacts négatifs y relatifs.

Au terme des investigations, il est attendu du consultant, un rapport de notice d'impact environnemental et social (NIES). Le consultant fournira au PEEDU un rapport en français, intégrant un résumé en anglais. Le rapport sera fourni en dix (10) exemplaires originaux et en version électronique, dans la dernière version de MS WORD.

#### La démarche méthodologie s'appuie sur :

- les termes de référence des services de consultant pour la réalisation d'une NIES de la construction de trois (3) agences technico-commerciales à Pointe-Noire, élaboré par le PEEDU ;
- l'article 12 du Décret 2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social ;
- l'annexe du décret sus-cité portant sur le plan type de l'étude ou de la notice d'impact environnemental et social (EIES et NIES).

#### Les principales activités à réaliser sont les suivantes :

- la recherche documentaire, par la collecte et la consultation des divers documents relatifs à la gestion environnementale, les documents de la politique environnementale de la Banque Mondiale, les documents du PEEDU et autres textes législatifs et réglementaires sur la gestion de l'environnement au Congo ;
- la collecte des données complémentaires et la réalisation des observations de terrain : relever des caractéristiques du milieu physique, les aspects socio-économiques, la qualité de l'environnement autour des sites d'étude ;
- la compilation, analyse et traitement des données collectées ;
- l'identification et analyses des impacts potentiels et résiduels ;
- la consultation des parties prenantes par des enquêtes dans les zones d'influence du projet ;
- l'élaboration du plan de gestion environnementale et sociale (PGES) ;
- la rédaction du rapport provisoire de la NIES.

### 2. CADRE POLITIQUE, LEGAL ET INSTITUTIONNEL

La République du Congo est régie par la Constitution adoptée par Référendum du 25 octobre 2015. Les dispositions relatives à la protection de l'environnement sont traitées dans les articles 8, 41, 42, 43, 44 et 45.

La Banque Mondiale exige que les projets qui lui sont présentés pour financement fassent l'objet d'une évaluation environnementale (EE) qui contribue à garantir qu'ils sont environnementalement rationnels et viables, et par là améliore le processus de décision. La politique et les procédures de la Banque mondiale en matière d'évaluation environnementale (EE) visent à faire en sorte que les options de développement envisagées soient respectueuses de l'environnement et s'accordent avec les principes de développement durable ; elles visent aussi à ce que les conséquences pour l'environnement soient connues le plus tôt possible et prises en considération dans l'élaboration des projets.

Au Congo, la responsabilité institutionnelle en matière de gestion environnementale est principalement assurée par le Ministère de l'Economie Forestière, du Développement Durable, et de l'Environnement.

Au niveau national, la politique gouvernementale sur l'environnement est basée sur la loi n° 003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement. Cette loi est complétée par le décret n° 2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social et le décret n°99-149 du 23 août 1999 portant organisation et fonctionnement du fonds pour la protection de l'environnement. Plusieurs textes réglementaires relatifs à l'environnement existent dans les différents secteurs de développement (eau, énergie, mines, hydrocarbures, forêts, faune, foncier, etc.). Au plan international, le Congo a signé et ratifié plusieurs conventions et accords internationaux.

### 3. DESCRIPTION DU PROJET

Les Agences technico-commerciales de la SNE seront implantées dans les quartiers Tchimbamba (CQ 118), Vindoulou (CQ 514) et Ngoyo (CQ 601), situés respectivement dans les arrondissements 1 Lumumba, 3 Loandjili et 6 Ngoyo à Pointe-Noire. Leurs coordonnées géographiques en longitude et en latitude sont respectivement 11°52'E et 4°49'S, 11°55'E et 4°44'S, 11°54'E et 4°51'S.

Dans chaque site sera construit un bâtiment principal R+1 pour l'agence commerciale et dans les sites de Vindoulou et de Ngoyo sera construit un bâtiment annexe abritant la partie technique.

La construction de ces trois agences technico-commerciales vise les objectifs suivants :

- améliorer les conditions de travail du personnel ;
- rapprocher la SNE de ses clients ;
- créer les meilleures conditions d'accueil ;
- améliorer les prestations aux clients afin de changer l'image de marque de la société.

Dans ce sens, les trois (3) sites (Vindoulou, Tchimbamba et Ngoyo) ont été choisis parce qu'ils répondent à ces objectifs et présentent les avantages ci-après :

- leur localisation dans les extensions récentes de la ville ;
- la disponibilité de terrains non bâtis, propriété de la SNE, pour l'implantation des Agences ;
- l'accessibilité facile, car en bordure ou non loin des grandes artères de circulation que sont la route nationale 1, Pointe-Noire - Brazzaville et la nationale 5, Pointe-Noire - Cabinda.

Le projet est constitué de deux composantes principales, l'une commerciale avec une annexe technique, d'où son appellation d'agence technico-commerciale à Vindoulou et Ngoyo, et l'autre uniquement commerciale (agence commerciale) à Tchimbamba. En outre, des installations accessoires sont prévues.

#### La composante commerciale est un immeuble R+1 qui comprend :

- Au rez-de-chaussée : un (1) hall ; trois (3) caisses donnant sur le hall ; un (1) bureau du chef de portefeuille ; un (1) bureau du chef de recouvrement ; un (1) bureau du chef de relation clientèle ; un (1) bureau du chef du RIPA ; un bureau (1) d'accueil ; un (1) bureau du chef de devis et des salles de toilettes.
- A l'étage : un (1) bureau du Chef d'Agence ; un (1) secrétaire ; une (1) salle de toilette du Chef d'Agence ; un (1) bureau du Chef de division technique ; un (1) secrétariat ; un (1) bureau du Chef de division commerciale ; un (1) secrétariat ; une (1) salle de réunion ; des salles de toilettes pour personnel et une (1) réserve.

#### La Composante technique est un bâtiment annexe qui comprend :

- Un (1) magasin de stockage de matériel électrique ;
  - deux (2) bureaux pour le personnel des services techniques ;
  - des vestiaires pour les agents techniques.
- Les implantations accessoires sont constituées de deux (2) logements à Vindoulou, des guérites, des parkings et des parterres fleuris à Tchimbamba, Vindoulou et Ngoyo.
- L'emprise de chacune des trois Agences s'étendra sur une superficie de :
- 1 000 m<sup>2</sup> pour l'agence de Vindoulou ;
  - 1 000 m<sup>2</sup> pour l'agence de Ngoyo ;
  - 600 m<sup>2</sup> pour l'agence de Tchimbamba.

La réalisation du projet va se dérouler en quatre (4) phases ci-après :

- la phase de préparation du chantier/installation ;
- la phase de construction/équipement/aménagement des Agences ;
- la phase d'exploitation/fonctionnement des Agences ;
- la phase de fermeture/démantèlement des Agences et de réhabilitation des sites. Cette dernière phase pourrait intervenir si la SNE décide changer d'option d'aménagement de site ou de déplacement de l'agence.

### 4. DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DES SITES DU PROJET

Les formations géologiques qui constituent la chronostratigraphie des sites du projet sont celles qui recouvrent le bassin sédimentaire côtier, à savoir un sous-bassement crétacé constitué de marnes, conglomérats, grès, calcaires. Ces formations ne sont pas visibles car n'affleurent pas dans les sites du projet. Sus-jacents à ce sous-bassement qu'elles recouvrent en discordance, apparaissent les formations stratifiées d'épaisseur de 150 à 200m de la série des cirques d'âge plio-pléistocène (fin tertiaire, début quaternaire) dont les dépôts sont sablo-argileux (70 à 90% de sable), graveleux renfermant quartz, galets, gravillons ferrugineux, blocs de cuirasse.

Les dépôts essentiellement sableux d'âge holocène forment les plages et les cordons littoraux qui couronnent les formations ci-dessus dans la plaine littorale.

Deux types de reliefs bien contrastés se partagent les sites du projet, le plateau de Hinda et la plaine littorale délimités par un talus. Ainsi, Vindoulou est un bas plateau de 90m d'altitude en moyenne, appartenant au bas plateau de Hinda (80 à 150m d'altitude). Les sites de Tchimbamba et Ngoyo sont situés dans la plaine littorale d'altitude <20m. Il s'agit d'une zone basse et marécageuse, mollement vallonnée car constituée de cordons sableux littoraux (cordons duinaires anciens et récents) peu élevés isolant des dépressions marécageuses et des chenaux lagunaires.

La partie méridionale du Congo est soumise au climat équatorial de transition de type bas-congolais (Vennetier, 1968 ; Jamet et Rieffel, 1976 ; Samba-Kimbata, 1978). Ce climat à forte influence océanique est caractérisé par des précipitations moyennes de 1200 mm/an, une température moyenne annuelle de 25°C avec des écarts de température faibles et ne dépassant pas 5°C, une humidité relative comprise entre 70 et 96% et une longue saison sèche de 4 mois de juin à septembre.

Les sols des sites de projets sont des sols ferrallitiques sableux issus de la série des Cirques est constituée par une succession des strates à dominance sableuse, de teintes souvent vives (jaunâtre, ocre-rouge ou violacée) et d'épaisseur pouvant dépasser une centaine de mètres. Ces strates sont recouvertes par une couche sablo-argileuse (70 à 90 % de sables) de teinte jaunâtre et d'une puissance variant de 5 à 15 mètres environ (Jamet et Rieffel, 1976).

La végétation des sites du projet est artificielle du fait de l'urbanisation ; elle est constituée par des arbres fruitiers, des arbres à ombrage plantés dans des parcelles par la population.

Les Agences seront implantées dans un milieu fortement urbanisé et densément peuplé. Les populations des zones affectées par le projet relèvent plusieurs dysfonctionnements liés à la fourniture de l'électricité : mauvaise qualité des services de la SNE, délestages intempestifs, baisses de tension, mauvais entretien des équipements, éloignement des agences commerciales et techniques, lenteurs des interventions techniques sollicitées, escroquerie des agents véreux de la SNE et braquages la nuit du fait de manque d'éclairage public.

### S

La méthode adoptée pour analyser les impacts générés par le projet sur l'environnement, pendant les différentes phases du projet, s'est basée sur deux grandes étapes : la première concerne l'identification et l'analyse des impacts environnementaux ; la deuxième évalue l'importance des impacts environnementaux identifiés.

Les impacts positifs de ce projet en phases d'aménagement et de construction concernent les opportunités d'affaires et d'emplois, un meilleur accueil des clients et un gain de temps et une facilité de résolution des problèmes des clients à la SNE.

Les impacts positifs de ce projet en phase d'exploitation sont liés au milieu humain et à l'environnement socio-économique. Ils concernent : (i) l'accroissement de la capacité de la SNE dans l'accueil des usagers, (ii) les opportunités d'emplois et la création des activités génératrices des revenus, (iii) le gain de temps et amélioration des conditions de vie des populations, (iv) la résolution des problèmes techniques et commerciaux de la SNE.

Les impacts négatifs du projet affectent le milieu biophysique (air, sols, faune, végétation, eau), la santé et la sécurité humaine, et les activités socio-économiques.

L'évaluation de la signification des impacts, lesquels résultent de l'interaction de la nature, de l'intensité, de la durée et de l'étendue des perturbations imposées aux composantes significatives du milieu, a permis, sur la base des matrices de classer les impacts en trois catégories : les impacts à importance mineure ou négligeable, les impacts à importance moyenne et les impacts à importance majeure. Les impacts négatifs majeurs pour les phases de construction et de fonctionnement sont liés aux phénomènes suivants : l'érosion, l'ensablement, l'inondation, les IST/Sida/VIH, les perturbations des voies d'accès et les risques d'accidents. Pour la phase de fermeture c'est la baisse de la qualité du service et les pertes d'emploi qui constituent les impacts majeurs. Ces impacts nécessitent des mesures d'atténuation.

### 6. PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (PGES)

Un plan de gestion environnemental et social du projet a été élaboré ; son coût global est de 69 100 000 FCFA. Ce PGES vise les objectifs suivants : (i) mettre en œuvre les mesures d'atténuation et de bonification requises afin de prévenir, minimiser ou compenser les effets du projet sur l'environnement biophysique et sur les milieux humain et socioéconomique ; (ii) définir les activités de suivi, les mesures d'accompagnement, le calendrier de mise en œuvre et les coûts y afférant. Il comprend les dispositions suivantes : (i) les mesures de bonification des impacts positifs, (ii) les mesures d'atténuation des impacts négatifs, (iii) les clauses environnementales et sociales à intégrer lors des travaux, (iv) les mesures de gestion des agences en phase de mise en service, (v) le plan de suivi, (vi) les responsabilités institutionnelles de mise en œuvre et de suivi, (vii) le calendrier et des coûts des mesures environnementales et sociales.

### 7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

#### Appréciations relatives à l'emplacement du site

Tous les sites sont la propriété de la SNE. Cependant, étant situés dans les quartiers populaires et densément peuplés, il y a lieu de les sécuriser davantage (par la construction d'une clôture, la surveillance...) pour empêcher les occupations anarchiques potentielles avant les travaux et pour éviter les conflits.

Appréciations relatives aux travaux de préparation du site et de construction  
Les nuisances causées lors de la phase de construction seront relativement mineures sur les ressources naturelles (sols, eaux et air), mais elles seront classées de modérées à majeures sur l'environnement immédiat du cadre de vie. On devrait craindre les bruits des engins lors des travaux, les risques d'accidents, les rejets anarchiques des déchets de chantier. Toutefois, en appliquant des dispositions du PGES ces effets seront facilement maîtrisables.

#### Appréciations relatives à l'exploitation (fonctionnement) des agences

Le fonctionnement de l'immeuble pourrait entraîner des nuisances (insalubrité, rejets liquides et solides, etc.). Toutefois, les mesures prévues à la fois par l'étude préalable et dans le plan de gestion environnementale (mesures d'hygiène et de sécurité, etc.) et le suivi environnemental pendant la phase d'exploitation permettront d'éviter ou de réduire de façon significative les impacts négatifs précédemment identifiés. Il s'agira surtout de mettre en place un Service de Gestion des bâtiments chargé d'assurer l'entretien et la maintenance.

#### Appréciation relatives à la phase de fermeture/démantèlement des chantiers de construction des Agences et de remise en état des sites.

La phase de fermeture et de réhabilitation du site pourrait se réaliser si pour une raison quelconque la SNE décidait de déplacer l'agence ou de modifier les procédures de gestion de sa clientèle. Dans ces conditions, les impacts seraient liés à la perte des emplois, les risques d'accidents, les nuisances sonores, l'intoxication par l'ingestion des polluants particuliers. Les populations riveraines ayant développé des activités génératrices de revenus seraient également affectées.

#### Recommandations

Sur la base de l'analyse des impacts et des appréciations ci-dessus, on peut retenir que le projet de construction des trois agences de la SNE, tel que présenté, est viable aux plans environnemental et social si les mesures prévues par le Projet et celles définies dans le présent Plan de gestion environnementale et sociale sont rigoureusement mises en œuvre.

**BUROTOP IRIS**

# TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



**LED 32" HD: 159 000 Fcfa** | LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa | LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa  
 LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

## CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

### La Qualité à petit prix

**MILCS**  
 Les Câblages du Sénégal  
**Fil TH 1,5**  
 7.000 FCFA

**MILCS**  
 Les Câblages du Sénégal  
**Fil TH 2,5**  
 10.900 FCFA

**Schneider Electric**  
**Domaé**  
 2.900 FCFA

**legrand**  
**Prise Kaptika**  
 400 FCFA

**legrand**  
**Multiprise 2P+T**  
 6.900 FCFA

**legrand**  
**Hublot Rond**  
 4.400 FCFA

6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo  
 Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 [www.celecsa.com](http://www.celecsa.com)